

REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES DU TITRE PROFESSIONNEL

Peintre applicateur de revêtements techniques

Niveau 4

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 1/52 |

SOMMAIRE

| | Pages |
|--|-------|
| Présentation de l'évolution du titre professionnel | 5 |
| Contexte de l'examen du titre professionnel | 5 |
| Liste des activités | 6 |
| Vue synoptique de l'emploi-type..... | 8 |
| Fiche emploi type | 9 |
| Fiches activités types de l'emploi | 13 |
| Fiches compétences professionnelles de l'emploi | 19 |
| Fiche compétences transversales de l'emploi..... | 47 |
| Glossaire du REAC | 49 |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 3/52 |

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Ce millésime est le premier de la nouvelle spécialité du Titre professionnel « Peintre applicateur de revêtements techniques ».

En 2015, lors de la réalisation du dossier de veille emploi formation sur le secteur de l'aménagement finitions, il a été proposé au ministère du Travail d'étudier l'opportunité de la création de deux titres professionnels de niveau 4 sur la filière de la finition, répondant aux besoins du marché du travail : « Peintre décorateur » et « Peintre applicateur de revêtements techniques ». Le TP de Peintre Décorateur a été créé le 29/06/2018.

Le 20 juin 2017, la CPC BTP a validé le principe de la création d'un titre professionnel de niveau 4 concernant l'emploi de peintre en bâtiment, afin de répondre, d'une part, aux évolutions du marché de la décoration et des prestations « haut de gamme » et, d'autre part, aux besoins structurels des organisations pour la montée en compétences des professionnels du secteur.

Le 26 juin 2019, la CPC Construction a validé la note d'opportunité pour la création du titre professionnel Peintre applicateur de revêtements techniques en 2020.

Contexte de l'examen du titre professionnel

Le secteur, constitué essentiellement de petites et moyennes entreprises, est soumis très fortement aux aléas économiques des marchés. Les entreprises de peinture sont essentiellement tournées vers le marché de la maison individuelle et le logement collectif.

Les entreprises ou les acteurs concernés sont principalement :

- les entreprises de peinture possédant une activité de peinture bâtiment traditionnelle ;
- les entreprises spécialisées dans un domaine d'activité : application de peinture haut de gamme, de revêtements décoratifs et certains revêtements de sols ;
- les agences de travail temporaire.

Afin de repérer les compétences mises en œuvre dans l'emploi et d'identifier les principaux savoir-faire, une enquête par questionnaire a été menée auprès des entreprises (via téléphone, la messagerie électronique, les contacts directs avec les représentants d'entreprises). Cette enquête a été complétée par une veille du secteur.

Les entreprises sollicitées sont de toutes tailles, réparties sur tout le territoire national, et sont principalement positionnées sur le marché de la rénovation et de la construction neuve.

Parmi les enseignements de cette enquête, les points suivants influent particulièrement sur l'architecture du Titre professionnel :

La diversité des entreprises, liées au contexte économique et réglementaire en constante évolution, entraîne une recherche de compétences variées, mais aussi de polyvalence dans le métier d'applicateur.

La pose de revêtements de sols spécifiques et l'application mécanisée des produits sont repérées comme des compétences indispensables, pour les deux tiers des personnes interrogées.

À réception de fin de chantier, la communication et la représentation de l'entreprise ainsi que les levées de réserves sont très attendues des entrepreneurs (85 %) : ces compétences constituent une activité type du titre professionnel.

L'arrivée du « Smartphone » modifie progressivement la manière de communiquer dans le secteur du bâtiment : les savoirs relationnels en lien avec le numérique ont été intégrés aux compétences du titre professionnel.

L'utilisation de l'échafaudage est régulière : 96 % ; l'habilitation échafaudage est considérée comme fondamentale dans l'exercice de l'emploi à 88 %, donc la compétence sur la réception, l'utilisation d'échafaudages fixes et le montage démontage et l'utilisation d'un échafaudage roulant est incontournable.

Les peintures ou produits environnementaux ne sont utilisés que pour 18 %, ce qui entraîne une consultation des Fiches de Données de Sécurité (FDS), avant chaque première utilisation de tout produit.

Enfin, les connaissances des évolutions liées à la réglementation énergétique de 2020 sont des apports cognitifs à intégrer, mais qui ne remettent pas en cause la pratique professionnelle.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 5/52 |

L'analyse du travail fait donc apparaître que le peintre applicateur de revêtements techniques doit être capable de polyvalence dans l'emploi, en attestant de la maîtrise des compétences professionnelles indispensables à la réalisation de chantiers haut de gamme des bâtiments d'habitation. L'ensemble des compétences du Titre professionnel lui garantit ainsi une employabilité dans les différentes entreprises du secteur.

Liste des activités

Nouveau TP : Peintre applicateur de revêtements techniques

Activités :

- Réaliser des travaux de peinture haut de gamme à l'intérieur de bâtiments.
- Appliquer des peintures en basse et haute pression et poser des revêtements délicats.
- Communiquer et représenter l'entreprise auprès du client.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 6/52 |

Vue synoptique de l'emploi-type

| N° Fiche AT | Activités types | N° Fiche CP | Compétences professionnelles |
|-------------------|---|-------------------|---|
| 1 | Réaliser des travaux de peinture haut de gamme à l'intérieur de bâtiments. | 1 | Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et, monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants. |
| | | 2 | Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des plafonds et des murs neufs ou à rénover. |
| | | 3 | Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des menuiseries neuves ou à rénover. |
| | | 4 | Appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports. |
| | | 5 | Réaliser en peinture des patines et des effets décoratifs sur divers supports. |
| 2 | Appliquer des peintures en basse et haute pression et poser des revêtements délicats. | 6 | Appliquer mécaniquement des peintures en basse pression |
| | | 7 | Appliquer des enduits et des peintures au pistolet haute pression sans air |
| | | 8 | Poser des éléments de décoration et des accessoires spécifiques |
| | | 9 | Réaliser des travaux de pose de revêtements muraux "premium" en intérieur. |
| | | 10 | Réaliser des travaux de préparation et de pose de revêtements de sols "singuliers" en intérieur |
| 3 | Communiquer et représenter l'entreprise auprès du client. | 11 | Conseiller le client sur des projets de peintures ou revêtements |
| | | 12 | Communiquer avec les différents acteurs du chantier |
| | | 13 | Rendre compte de l'avancement du chantier de manière orale ou écrite |
| | | 14 | Participer au tutorat des apprentis et des stagiaires |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 8/52 |

FICHE EMPLOI TYPE

Peintre applicateur de revêtements techniques

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le peintre applicateur de revêtements techniques est un ouvrier hautement qualifié, il assure la finition intérieure et contribue de manière générale à l'amélioration du cadre de vie en y apportant de la couleur et une touche de décoration. Il accomplit dans son métier des tâches complexes : il réalise des travaux de mise en peinture haut de gamme et de produits décoratifs, il pose des revêtements muraux design haut de gamme ainsi que des revêtements de sols spécifiques. Sur ces chantiers, qui peuvent être neufs, anciens, en cours de rénovation, occupés ou non, il prend en compte les critères liés au respect de l'environnement.

Le peintre applicateur de revêtements techniques utilise les techniques à sa disposition pour effectuer des travaux de peinture haut de gamme, divers effets décoratifs en peinture et en enduit, la pose de revêtements muraux et de sols complexes. La qualité de ses réalisations concernant les travaux doit correspondre à un degré de finition selon les normes fixées par les DTU. Quant à la qualité des travaux de peinture décorative, elle est soumise aux règles de l'art et aux aspects esthétiques.

Il prépare, organise, anime, conduit, contrôle et réalise des travaux. Il doit savoir écouter, être capable de communiquer et d'échanger avec les différents acteurs impliqués dans les projets. Il doit adopter un langage précis, professionnel et adapté à chacun de ses interlocuteurs. Bien que technicien, il veille à la satisfaction du client qui attend de lui qu'il ait un rôle de conseiller.

Il applique mécaniquement des produits en basse et haute pression en respectant toutes les règles d'hygiène, de sécurité et de protection individuelle, et en respectant les nuisances sonores. Il est amené à effectuer des travaux et à aménager des espaces pour l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR), et personnes en situation de handicap permettant de rendre les Etablissements Recevant du Public (ERP), accessibles à tous.

Des consignes lui sont généralement données en termes de résultats à atteindre, mais il doit organiser ses différentes interventions, approvisionner son chantier et connaître les systèmes de mise en œuvre des produits utilisés. Il réalise le compte rendu de son activité auprès de son responsable hiérarchique, l'informe si des modifications ou des difficultés se présentent.

Le professionnel prend en compte les risques, les contraintes et les désagréments occasionnés lors de travaux en site occupé. Il informe sa clientèle et communique avec les autres acteurs du chantier. En qualité de compagnon, il devient le « chef d'orchestre » du chantier et accompagne les apprentis et les stagiaires.

En fin de chantier, il collabore et participe à la réception des travaux, organise des levées de réserves, il doit avoir une capacité à rendre compte de manière orale ou écrite.

Le peintre applicateur de revêtements techniques travaille seul ou au sein d'une petite équipe de 2 à 5 personnes sur certains types de chantiers qui le nécessitent (travaux sur de grandes surfaces, montage d'échafaudages). Il dispose d'une autonomie pendant sa journée de travail et prend des initiatives pour la bonne conduite de l'avancement du chantier. Tout au long des travaux il est en contact avec les acteurs du chantier, mais peut consulter son responsable hiérarchique en cas de difficultés.

L'emploi suppose de nombreux déplacements, dans la plupart des cas avec un véhicule d'entreprise, pour se rendre sur les différents chantiers. Il nécessite parfois des horaires adaptés pour terminer le travail commencé.

Il peut être amené à intervenir dans des environnements où les risques liés à la présence de poussières, de produits volatils nocifs sont présents. Par conséquent, il doit être capable d'identifier ces risques en amont. Il utilise fréquemment des moyens d'accès en hauteur et doit être formé sur le matériel, pour être en conformité avec la réglementation. S'il est amené à intervenir pour éliminer les risques électriques sur des installations, il doit être formé pour être en conformité avec la réglementation au niveau BS pour les risques liés à l'électricité.

Le port de charges lourdes est récurrent dans l'exercice de son métier.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 9/52 |

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Entreprises artisanales ;
- Entreprises de taille moyenne du second œuvre intervenant dans le domaine de l'aménagement finition ;
- Entreprises de travail temporaire ;
- Services publics.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- peintre en bâtiment
- peintre d'intérieur
- peintre décorateur
- chef d'équipe

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Code du travail

- Art.R. 4323-69. - Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.

- Art.R. 4544-9. - Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités.

- Art.R. 4544-10. - Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer.

- Art.R. 4544-11. - Les travailleurs qui effectuent des travaux sous tension sont titulaires d'une habilitation spécifique.

- Art.R. 4412-94 Aux interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

- Art.R. 4323-58 - Les travaux temporaires en hauteur sont réalisés à partir d'un plan de travail conçu, installé ou équipé de manière à préserver la santé et la sécurité des travailleurs. Le poste de travail est tel qu'il permet l'exécution des travaux dans des conditions ergonomiques.

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Néant

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 10/52 |

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Réaliser des travaux de peinture haut de gamme à l'intérieur de bâtiments.
Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et, monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants.
Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des plafonds et des murs neufs ou à rénover.
Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des menuiseries neuves ou à rénover.
Appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports.
Réaliser en peinture des patines et des effets décoratifs sur divers supports.
2. Appliquer des peintures en basse et haute pression et poser des revêtements délicats.
Appliquer mécaniquement des peintures en basse pression
Appliquer des enduits et des peintures au pistolet haute pression sans air
Poser des éléments de décoration et des accessoires spécifiques
Réaliser des travaux de pose de revêtements muraux "premium" en intérieur.
Réaliser des travaux de préparation et de pose de revêtements de sols "singuliers" en intérieur
3. Communiquer et représenter l'entreprise auprès du client.
Conseiller le client sur des projets de peintures ou revêtements
Communiquer avec les différents acteurs du chantier
Rendre compte de l'avancement du chantier de manière orale ou écrite
Participer au tutorat des apprentis et des stagiaires

Compétences transversales de l'emploi

Gérer des situations interpersonnelles
Faire preuve d'amélioration, d'innovation et de créativité
Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 4 (Cadre national des certifications 2019)
Convention(s) : Niveau 4 (Cadre national des certifications 2019)
Convention(s) : Convention collective des ouvriers du bâtiment
Code(s) NSF :
233s - Exécution des travaux de finition : plâtrerie, peinture, carrelage, installations sanitaires, plomberie
Code(s) NSF :
233s--Exécution des travaux de finition : plâtrerie, peinture, carrelage, installations sanitaires, plomberie

Fiche(s) Rome de rattachement

F1606 Peinture en bâtiment
F1609 Pose de revêtements souples

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 11/52 |

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Réaliser des travaux de peinture haut de gamme à l'intérieur de bâtiments.

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le professionnel assure la finition intérieure par des travaux de peinture haut de gamme dans des bâtiments neufs ou en rénovation, en site occupé ou non. Il applique des enduits décoratifs prêts à l'emploi et réalise en peinture des patines et des effets décoratifs sur divers supports.

Le professionnel réalise des travaux de peinture haut de gamme sur des plafonds, des murs et des boiseries en qualité de finition soignée (A). Il applique des enduits décoratifs prêts à l'emploi et il réalise des patines et des effets décoratifs sur divers supports tels que des panneaux, du mobilier et des objets. Les opérations essentielles consistent à installer les chantiers dans le respect des normes de sécurité, de réaliser des travaux de préparation sur différents supports, de réaliser des travaux de peinture de finition haut de gamme, d'appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi, réaliser des patines et des effets de matière et replier et nettoyer les chantiers.

Cette activité de finition est conditionnée par l'intervention préalable de plusieurs corps d'état du bâtiment : plâtriers, plaquistes, menuisiers, électriciens, carreurs, plombiers, chauffagistes. Elle peut précéder le cas échéant la pose des revêtements de sol.

Les méthodes de travail sont adaptées aux supports et à l'importance des travaux.

Le professionnel doit vérifier la compatibilité des produits avec les supports en consultant l'étiquetage des emballages et les notices techniques des fabricants. Il est en charge du contrôle de la qualité de ses prestations.

Les normes et les prescriptions des fabricants fournissent les données nécessaires à la mise en œuvre des produits.

Il participe aussi à la protection de l'environnement et au développement durable notamment par le choix judicieux des produits, en privilégiant les matériaux biosourcés et géosourcés, en connaissant les fiches FDES et le site de l'INIES, sources d'économie environnementale et financière dans la gestion ultérieure des déchets produits.

Le professionnel doit savoir communiquer avec les clients et les occupants des lieux où il travaille sur ses activités et sur les éventuelles nuisances que celles-ci peuvent occasionner.

Les horaires de travail peuvent être variables en fonction des contraintes.

Le professionnel doit être attentif aux risques liés à son activité et respecter la réglementation afférente au travail en hauteur, aux opérations sur les installations électriques et à la toxicité des produits.

Dans le cadre de cette activité, le professionnel réalise des travaux de peinture en qualité de finition soignée, définie au DTU 59.1 qui se caractérise par le respect de la planéité finale et par l'aspect d'ensemble uniforme. Le rechampi ne présente pas d'irrégularité.

Concernant les réalisations décoratives d'enduits et de patines, leur qualité devra répondre aux règles de l'art en vigueur ainsi qu'aux exigences esthétiques de la demande.

L'activité s'exerce seule ou en équipe, en fonction des délais d'exécution, de l'importance des travaux et des types d'organisation.

Le professionnel est responsable de l'organisation et de la réalisation de son travail. Il doit maîtriser les techniques de peinture et d'enduit afin de les adapter aux commandes. De surcroît il doit savoir travailler et harmoniser les couleurs afin de pouvoir jouer un rôle de conseil auprès de la clientèle.

Le professionnel reçoit ses commandes sous les formes orales, écrites ou graphiques (dessins, croquis, modèles, photographies) de la part de son client, de son employeur, d'un architecte ou d'un décorateur.

Le professionnel de ce niveau a une prise en charge globale de son travail, tant du point de vue relationnel, technique qu'esthétique.

Il doit être capable de contrôler la recevabilité de ses prestations, de respecter les réglementations liées à la sécurité et à la protection de l'environnement. Il doit savoir gérer des aléas pouvant complexifier l'organisation des tâches.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 13/52 |

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Code du travail

- Art.R. 4323-69. - Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.
- Art.R. 4544-9. - Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités.
- Art.R. 4544-10. - Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer.
- Art.R. 4544-11. - Les travailleurs qui effectuent des travaux sous tension sont titulaires d'une habilitation spécifique.
- Art.R. 4412-94 Aux interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.
- Art.R. 4323-58 - Les travaux temporaires en hauteur sont réalisés à partir d'un plan de travail conçu, installé ou équipé de manière à préserver la santé et la sécurité des travailleurs. Le poste de travail est tel qu'il permet l'exécution des travaux dans des conditions ergonomiques.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et, monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants.
Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des plafonds et des murs neufs ou à rénover.
Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des menuiseries neuves ou à rénover.
Appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports.
Réaliser en peinture des patines et des effets décoratifs sur divers supports.

Compétences transversales de l'activité type

Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences
Gérer des situations interpersonnelles
Faire preuve d'amélioration, d'innovation et de créativité

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 14/52 |

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Appliquer des peintures en basse et haute pression et poser des revêtements délicats.

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le professionnel réalise des travaux de peinture nécessitant une haute technicité et adapte ses méthodes de travail aux supports des peintures et des revêtements et à l'importance des travaux à réaliser.

Le professionnel projette des peintures et enduits à usage intensif avec un pistolet haute pression sans air, et il effectue les travaux de peinture d'intérieur à l'aide de systèmes de projection qui permettent une grande productivité, lors de chantiers importants, et lorsque les supports à protéger ne sont pas trop nombreux.

En fonction de l'importance des travaux de finition, il applique mécaniquement des peintures en basse pression. Il vérifie la compatibilité des peintures et des supports en consultant les fiches de données sécurité (FDS), et les prescriptions des fabricants.

En cas de doute, il fait appel à son responsable hiérarchique.

Le professionnel pose des panneaux décoratifs, des moulures, des corniches et d'autres éléments de décoration rapportés. Il assure également l'installation d'accessoires spécifiques de vie pratique pour les PMR, ainsi que des accessoires de protection individuels et collectifs adaptés à la vie pratique (lieux publics, industriels, etc.).

Il réalise la pose de revêtements muraux "premium" à l'intérieur des bâtiments neufs ou en rénovation, en site occupé ou non. Il utilise un large éventail de matières, de textures, de motifs, de teintes, afin d'apporter une note de décoration. Il peut être amené à effectuer des réparations suite à un défaut, un désordre ou un accro.

Le professionnel assure également la préparation du support et l'installation des revêtements de sol souples, textiles, PVC, qu'ils soient en lés, dalles ou lames. Sur ces derniers, il peut également être amené à effectuer des réparations suite à un défaut, un désordre ou un accro.

Il conseille le client sur le produit le plus adapté en fonction des objectifs recherchés (résistance au trafic, facilité de nettoyage, esthétique, etc.), ou bien applique les directives de son responsable hiérarchique, du chef d'entreprise ou d'un architecte. Enfin il informe le client de l'entretien adapté au produit qu'il met en œuvre. Il est en charge du contrôle de la qualité de ses prestations.

L'activité se réalise seul ou en équipe, en fonction du type d'organisation de l'entreprise, de l'importance du chantier et du délai d'exécution. Le professionnel est responsable de l'organisation et de la réalisation de son travail.

Il est l'un des derniers acteurs à intervenir dans la chaîne de construction d'un bâtiment et intervient sur tous types de chantiers. Le professionnel réceptionne les supports réalisés par les autres corps de métier, puis il en assure la préparation : de cette phase dépend la bonne mise en œuvre, la tenue du revêtement posé et son aspect esthétique. Les revêtements donnent la « touche finale » en matière de décoration.

Il pose les revêtements en conformité avec les normes et les règles professionnelles, de mise en œuvre telles que les normes françaises documents techniques unifiés (NF DTU), les cahiers des prescriptions techniques, les fiches produits des fabricants, etc. Il communique également sur ses activités et sur les éventuelles nuisances qu'elles peuvent occasionner auprès des clients ou des occupants des lieux où il intervient.

Les horaires de travail peuvent être variables en fonction des contraintes.

Le professionnel connaît les risques liés à son activité et respecte la réglementation afférente à la sécurité, au travail en hauteur, aux opérations d'ordre électrique, à la toxicité des produits utilisés, et à la protection de l'environnement.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 15/52 |

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Code du travail

- Art.R. 4323-69. - Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.

- Art.R. 4544-9. - Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités.

- Art.R. 4544-10. - Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer.

- Art.R. 4544-11. - Les travailleurs qui effectuent des travaux sous tension sont titulaires d'une habilitation spécifique.

- Art.R. 4412-94 Aux interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

- Art.R. 4323-58 - Les travaux temporaires en hauteur sont réalisés à partir d'un plan de travail conçu, installé ou équipé de manière à préserver la santé et la sécurité des travailleurs. Le poste de travail est tel qu'il permet l'exécution des travaux dans des conditions ergonomiques.

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Appliquer mécaniquement des peintures en basse pression

Appliquer des enduits et des peintures au pistolet haute pression sans air

Poser des éléments de décoration et des accessoires spécifiques

Réaliser des travaux de pose de revêtements muraux "premium" en intérieur.

Réaliser des travaux de préparation et de pose de revêtements de sols "singuliers" en intérieur

Compétences transversales de l'activité type

Gérer des situations interpersonnelles

Faire preuve d'amélioration, d'innovation et de créativité

Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 16/52 |

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 3

Communiquer et représenter l'entreprise auprès du client.

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le professionnel assure le conseil au client sur des projets de peintures ou revêtements, et l'interface de l'entreprise avec les différents acteurs du chantier, ainsi qu'avec les apprentis et les stagiaires accueillis.

Il repère l'environnement, les goûts et les tendances esthétiques du client et propose des projets cohérents et adéquats pour répondre à sa commande de travaux. Le professionnel collabore dans la communication avec les différents acteurs du chantier, afin que les travaux prévus soient réalisés dans les meilleures conditions, tout en restant dans son rôle de compagnon. Dans cette fonction technique, l'aspect relationnel est essentiel. Il est dans une démarche prévisionnelle, de façon à limiter les situations imprévues, à faire remonter à sa hiérarchie les réclamations des différents acteurs et ainsi de participer à optimiser le niveau de qualité et la production

En cours et à la fin du chantier, le professionnel rend compte de l'avancement à son responsable hiérarchique, oralement ou par écrit. Il décrit l'état des différents subjectiles, tient compte des spécificités techniques des produits et des matériaux, et indique les délais pour la réalisation des travaux.

Il rédige des comptes rendus compréhensibles de tous, note les réserves et peut effectuer la réception de son chantier.

Le professionnel exerce une fonction de tuteur des apprentis et des stagiaires qu'il encadre et accompagne. Il organise et suit l'apprentissage sans avoir lui-même à assurer la formation en continu. Les premières semaines, et en particulier la première journée sont décisives pour l'intégration des nouveaux arrivants.

Le tuteur prévoit d'y consacrer le temps nécessaire.

Il peut aussi accompagner d'autres personnes telles que des personnels intérimaires, des remplaçants venant d'autres services, des saisonniers, etc. Il réalise son activité dans le respect des règles de sécurité individuelle et collective et du Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS) s'il existe, sinon du plan de prévention. Il respecte également les règles professionnelles, la réglementation sur le développement durable et le traitement des déchets de chantier.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Conseiller le client sur des projets de peintures ou revêtements
Communiquer avec les différents acteurs du chantier
Rendre compte de l'avancement du chantier de manière orale ou écrite
Participer au tutorat des apprentis et des stagiaires

Compétences transversales de l'activité type

Gérer des situations interpersonnelles
Faire preuve d'amélioration, d'innovation et de créativité
Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 17/52 |

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et, monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Pour la réalisation de travaux en hauteurs à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments, participer au montage, au contrôle et au démontage des échafaudages roulants. Utiliser des échafaudages fixes de pied et roulant. Respecter les recommandations du fabricant les consignes et règles de sécurité afférentes à la tâche.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence est mise en œuvre sur des chantiers intérieurs lors de travaux de peinture et de décoration. Le professionnel travaille à partir des consignes transmises par le responsable du chantier. Le montage et le démontage des échafaudages roulants sont généralement réalisés en équipe de 2 ouvriers sous la responsabilité d'un chef monteur. Le chef d'équipe est en charge de faire respecter les procédures liées à la sécurité ainsi que le port ou l'installation des équipements de protection individuelles et collectives par le professionnel. Les opérations de montage et de démontage des échafaudages roulants suivent un mode opératoire formel et sont réalisées manuellement ou à l'aide d'engins de manutention dans le respect de la réglementation afférente.

Le professionnel doit posséder des attestations de compétences pour le montage, le démontage et l'utilisation d'échafaudages roulants l'utilisation d'échafaudages fixes, et pour le travail en hauteur. Ces travaux sont réglementés par le Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V)

Critères de performance

Selon les recommandations de la CNAMTS

- R408 Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied
- R457 Prévention des risques liés au montage, au démontage et à l'utilisation des échafaudages roulants

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Respecter les procédures et exploiter les notices de montage des échafaudages.

Installer un chantier en vue du montage d'échafaudages.

Savoir monter et démonter d'un échafaudage roulant.

Replier un chantier de montage d'échafaudage.

Choisir et porter les EPI en relation avec les tâches exécutées lors du montage et démontage d'un échafaudage.

Préparer, organiser une intervention de montage et démontage d'échafaudage.

S'adapter à l'état, aux spécificités et la nature des sols.

Appliquer rigoureusement la notice du fabricant.

Adhérer lors de ses activités professionnelles, à la mise en place de la démarche RSE adoptée par l'entreprise.

Appliquer les consignes d'exploitation des échafaudages.

Adapter son comportement lors de travaux exécutés dans des sites ou des locaux occupés.

Communiquer en utilisant un langage professionnel mais cependant adapté aux différents acteurs d'un chantier, clients, architectes, décorateurs, collègues, collaborateurs, autres corps d'états (savoir vulgariser).

Travailler en équipe.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 19/52 |

Communiquer avec les occupants ou les usagers d'un site lors de travaux.

Connaissance de la réglementation liée au port des EPI.

Connaissance des moyens de signalisation et de balisage d'un chantier d'échafaudage.

Connaissance des moyens de protection d'un environnement de chantier.

Connaissance des techniques et des moyens de manutention.

Connaissance des règles de sécurité concernant le matériel utilisé.

Connaissance de la recommandation R408 (annexes 4 et 5)

Connaissance de la recommandation R457

Connaissance des éléments d'échafaudage fixe et roulant.

Connaitre la chronologie de montage ou de démontage des échafaudages.

Connaissance des systèmes de calage des échafaudages fixes.

Connaissance des outils de réglage et de contrôle des échafaudages.

Connaissance des éléments et des règles d'ancrages des échafaudages.

Connaissance des caractéristiques de vérifications sur les éléments d'échafaudage.

Connaissance de la méthode de stockage des éléments d'échafaudage.

Connaissance des règles d'utilisation des échafaudages fixes et roulants.

Connaissance des contraintes et des procédures lors d'un travail en site occupé.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 20/52 |

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des plafonds et des murs neufs ou à rénover.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En réponse à divers projets de peinture, à partir de consignes orales ou écrites, du descriptif des produits utilisés et après avoir éliminé les risques électriques, appliquer des peintures sur des plafonds et des murs neufs ou à rénover dans les règles définies par le DTU 59.1 pour obtenir un résultat de qualité finition A.

Installer le chantier en préservant son environnement des salissures engendrées par les travaux.

Utiliser les moyens adaptés au travail en hauteur dans le respect de la réglementation et des consignes de sécurité. Effectuer les travaux préparatoires (égrener, lessiver, gratter et poncer les supports). Effectuer les travaux d'apprêts (imprimer, reboucher, ratisser et enduire, poncer).

Préparer les teintes et réaliser les travaux de mise en peinture à la brosse et au rouleau, en laque tendue mate, satinée ou brillante sur des plafonds et des cloisons en plâtre ou dérivés.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce à l'intérieur de lieux publics, commerciaux et d'habitation neufs et en rénovation, ces lieux sont parfois occupés pendant la durée des travaux. Le professionnel réalise seul ou en équipe l'ensemble des travaux de peinture sur des plafonds, des murs ou des cloisons.

Les prescriptions techniques des fabricants de produits et matériaux mis en œuvre définissent l'ensemble des modes opératoires en fonction de la nature et de l'état des supports.

Le professionnel respecte les règles de sécurité et de protection de l'environnement, les règles de protection contre les poussières et les produits volatils ainsi que les procédures de travail en hauteur. Il porte les Equipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés. Le professionnel doit posséder une attestation de compétences à l'utilisation d'échafaudages fixe ou roulants et un titre d'habilitation au niveau BS pour les risques liés à l'électricité.

Critères de performance

Les risques concernant l'amiante niveau 4 sont connus et maîtrisés.

Les travaux préparatoires sont correctement réalisés selon le DTU 59.1

Les travaux d'apprêts sont correctement réalisés et adaptés aux supports selon le DTU 59.1

Les mises en peinture (travaux de finition) sont correctement réalisées et correspondent au niveau de finition (A) selon le DTU 59.1

L'ensemble répond aux qualités esthétiques et décoratives attendues.

Les couleurs et les teintes correspondent à la demande et sont adaptées au projet décoratif.

Le sens du couchage de la peinture est conforme au DTU 59.1

L'aspect du film est d'une qualité esthétique correspondant à un niveau de finition (A)

La précision des réchamps est d'une qualité esthétique correspondant à un niveau de finition (A)

Les matériaux, matériels et déchets sont évacués.

Le chantier est restitué en état de propreté.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Installer, sécuriser, protéger un chantier de peinture en intérieur.

Préparer et apprêter des plafonds et des murs intérieurs en vue d'une mise en peinture en qualité de finition A.

Préparer des teintes.

Appliquer des peintures hautes gammes sur des plafonds et des murs intérieurs en qualité de finition A.

Restituer un chantier de peinture en intérieur.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 21/52 |

Analyser les commandes.
Approvisionner un chantier de peinture.
Planifier la mise en œuvre d'un chantier de peinture.
Prendre en compte les contraintes liées au travail en équipe.
Prendre en compte les contraintes relatives au travail en site occupé.
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
Se coordonner avec les autres au sein d'une équipe.

Ecouter les différents acteurs d'un chantier.
Communiquer en utilisant un langage professionnel, mais cependant adapté aux différents acteurs d'un chantier, clients, architectes, décorateurs, collègues, collaborateurs, autres corps d'états, (savoir vulgariser).
Echanger autour de projets décoratifs et argumenter des choix esthétiques.
Prendre en compte les contraintes des occupants et les informer de la nécessité de maintenir une bonne ventilation des locaux pendant et après l'application des peintures.

Connaissances de la réglementation liée au port des EPI.
Connaissances des procédures de travail en hauteur.
Connaissances des risques liés à l'électricité (niveau BS).
Connaissances de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).
Connaissances des prescriptions liées à l'application des peintures et dérivés.
Connaissances des matériels et matériaux utilisés sur un chantier de peinture d'intérieur.
Connaissances des conditions de stockage des matériels et matériaux.
Connaissances des niveaux de qualité de finition (DTU 59.1).
Connaissances des pathologies des supports.
Connaissances des techniques de mise en œuvre d'un travail de peinture intérieur sur des plafonds et des murs neufs ou à rénover.
Connaissances des techniques de préparation des teintes (mélanger et contretyper).
Connaissances des règles d'harmonies chromatiques.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 22/52 |

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des menuiseries neuves ou à rénover.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En réponse à divers projets de peinture, à partir de consignes orales ou écrites, du descriptif des produits utilisés et après avoir éliminé les risques électriques, appliquer des peintures sur des menuiseries neuves ou à rénover dans les règles définies par le DTU 59.1 pour obtenir un résultat de qualité finition A.

Installer le chantier en préservant son environnement des salissures engendrées par les travaux.

Utiliser les moyens adaptés au travail en hauteur dans le respect de la réglementation et des consignes de sécurité. Effectuer les travaux préparatoires (brosser, dégraisser, décaper, lessiver, gratter et poncer les supports). Effectuer les travaux d'apprêts (imprimer, reboucher, ratisser et enduire, poncer).

Préparer les teintes et réaliser les travaux de mise en peinture à la brosse et au rouleau, en laque tendue mate, satinée ou brillante sur des menuiseries neuves ou à rénover.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce dans des ateliers (mobilier), sur des chantiers, à l'intérieur de lieux publics, commerciaux et d'habitation neufs et en rénovation, ces lieux sont parfois occupés pendant la durée des travaux. Le professionnel réalise seul ou en équipe l'ensemble des travaux de peinture sur des menuiseries neuves ou à rénover.

Les prescriptions techniques des fabricants de produits et matériaux mis en œuvre définissent l'ensemble des modes opératoires en fonction de la nature et de l'état des supports.

Le professionnel respecte les règles de sécurité et de protection de l'environnement, les règles de protection contre les poussières et les produits volatils ainsi que les procédures de travail en hauteur. Il porte les Equipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés. Le professionnel doit posséder une attestation de compétences à l'utilisation d'échafaudages fixes ou roulants et un titre d'habilitation au niveau BS pour les risques liés à l'électricité.

Critères de performance

Les risques liés à l'électricité au niveau BS sont identifiés et pris en compte

Les travaux préparatoires sont correctement réalisés selon le DTU 59.1

Les travaux d'apprêts sont correctement réalisés et adaptés aux supports selon le DTU 59.1

Les mises en peinture sont correctement réalisées et correspondent au niveau de finition A selon le DTU 59.1

L'ensemble répond aux qualités esthétiques et décoratives attendues.

Les couleurs et les teintes correspondent à la demande

Le sens du couchage de la peinture est correct

Le lissage respecte les règles de coupes et d'assemblages en menuiserie

L'aspect du film est d'une qualité esthétique correspondant à un niveau de finition soigné (A)

La précision des réchamps est d'une qualité esthétique correspondant à un niveau de finition soigné (A)

Le chantier est restitué en état de propreté.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Installer, sécuriser, protéger un chantier de peinture en intérieur.

Préparer et apprêter des menuiseries intérieures en vue d'une mise en peinture en qualité de finition A.

Préparer des teintes.

Appliquer des peintures hautes gammes sur des menuiseries intérieures en qualité de finition A.

Restituer un chantier de peinture en intérieur.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 23/52 |

Analyser les commandes.
Approvisionner un chantier de peinture.
Planifier la mise en œuvre d'un chantier de peinture.
Prendre en compte les contraintes liées au travail en équipe.
Prendre en compte les contraintes relatives au travail en site occupé.
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
Se coordonner avec les autres au sein d'une équipe.

Ecouter les différents acteurs d'un chantier.
Communiquer en utilisant un langage professionnel, mais cependant adapté aux différents acteurs d'un chantier, clients, architectes, décorateurs, collègues, collaborateurs, autres corps d'états (savoir vulgariser).
Echanger autour de projets décoratifs et argumenter des choix esthétiques.
Prendre en compte les contraintes des occupants et les informer de la nécessité de maintenir une bonne ventilation des locaux pendant et après l'application des peintures.

Connaissances de la réglementation liée au port des EPI.
Connaissances des procédures de travail en hauteur.
Connaissances des risques liés à l'électricité (niveau BS).
Connaissances de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).
Connaissances des prescriptions liées à l'application des peintures et dérivés.
Connaissances des matériels et matériaux utilisés sur un chantier de peinture d'intérieur.
Connaissances des conditions de stockage des matériels et matériaux.
Connaissances des niveaux de qualité de finition (DTU 59.1).
Connaissances des pathologies des supports.
Connaissances des techniques de mise en œuvre d'un travail de peinture intérieur sur des menuiseries neuves ou à rénover.
Connaissances des techniques de préparation des teintes (mélanger et contretyper).
Connaissances des règles d'harmonies chromatiques.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 24/52 |

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En réponse à divers projets décoratifs, à partir de modèles, de consignes orales ou écrites, du descriptif des produits utilisés et après avoir éliminé les risques électriques, appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports suivant les règles et les méthodes définies par le fabricant afin d'obtenir une qualité esthétique en conformité avec les notices du fabricant.

Installer le chantier en préservant son environnement des salissures engendrées par les travaux.
Utiliser les moyens adaptés au travail en hauteur dans le respect de la réglementation et des consignes de sécurité. Effectuer les travaux préparatoires (égrener, lessiver, gratter et poncer les supports).
Effectuer les travaux d'apprêts (imprimer, reboucher, enduire et poncer les supports).
Préparer les produits et adapter les teintes.
Appliquer les enduits décoratifs prêts à l'emploi de type stuc, Tadelack et béton, avec l'outillage approprié sur divers supports.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce dans des ateliers (panneaux, mobilier, objets), sur des chantiers, à l'intérieur de lieux publics, commerciaux et d'habitation neufs et en rénovation, ces lieux sont parfois occupés pendant la durée des travaux. Le professionnel applique seul ou en équipe les enduits décoratifs sur divers supports.

Les prescriptions techniques des fabricants de produits et matériaux mis en œuvre définissent l'ensemble des modes opératoires en fonction de la nature et de l'état des supports.

Le professionnel respecte les règles de sécurité et de protection de l'environnement, les règles de protection contre les poussières et les produits volatils ainsi que les procédures de travail en hauteur. Il porte les Equipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés. Le professionnel doit posséder une attestation de compétences à l'utilisation d'échafaudages fixes ou roulants et un titre d'habilitation au niveau BS pour les risques liés à l'électricité.

Critères de performance

Les couleurs et les teintes correspondent à la demande

L'utilisation de l'outillage est adaptée

L'aspect de la réalisation est d'une qualité esthétique correspondant à un niveau de finition soigné requis pour un travail décoratif

La précision des détourages et la propreté des angles correspondent à un niveau de finition soigné requis pour un travail décoratif

Les matériaux, matériels et déchets sont évacués.

Le chantier est restitué en état de propreté.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Installer, sécuriser, protéger un chantier de peinture en intérieur.

Préparer et apprêter divers supports en vue de l'application d'enduits décoratifs prêts à l'emploi.

Préparer des teintes.

Appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi.

Restituer un chantier de peinture en intérieur.

Analyser les commandes.

Approvisionner un chantier de peinture.

Planifier la mise en œuvre d'un chantier de peinture.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 25/52 |

Prendre en compte les contraintes liées au travail en équipe.
Prendre en compte les contraintes relatives au travail en site occupé.
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
Se coordonner avec les autres au sein d'une équipe.

Ecouter les différents acteurs d'un chantier.
Communiquer en utilisant un langage professionnel, mais cependant adapté aux différents acteurs d'un chantier, clients, architectes, décorateurs, collègues, collaborateurs, autres corps d'états (savoir vulgariser).
Echanger autour de projets décoratifs et argumenter des choix esthétiques.
Prendre en compte les contraintes des occupants et les informer de la nécessité de maintenir une bonne ventilation des locaux pendant et après l'application des peintures.

Connaissances de la réglementation liée au port des EPI.
Connaissances des procédures de travail en hauteur.
Connaissances des risques liés à l'électricité (niveau BS).
Connaissances de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).
Connaissances des prescriptions liées à l'application des peintures et dérivés.
Connaissances des matériels et matériaux utilisés dans un atelier et sur un chantier de peinture d'intérieur.
Connaissances des conditions de stockage des matériels et matériaux.
Connaissances des niveaux de qualité de finition (DTU 59.1).
Connaissances des pathologies des supports.
Connaissances des techniques de mise en œuvre d'un travail d'enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports
Connaissances des règles d'harmonies chromatiques

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 26/52 |

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Réaliser en peinture des patines et des effets décoratifs sur divers supports.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En réponse à divers projets décoratifs, à partir de modèles, de consignes orales ou écrites et après avoir éliminé les risques électriques, réaliser en peinture des patines et des effets décoratifs sur divers supports suivant les règles de l'art afin d'obtenir une qualité esthétique conforme à la demande

Installer le chantier en préservant son environnement des salissures engendrées par les travaux.

Utiliser les moyens adaptés au travail en hauteur dans le respect de la réglementation et des consignes de sécurité. Effectuer les travaux préparatoires (égrener, lessiver, gratter et poncer les supports).

Effectuer les travaux d'apprêts (imprimer, reboucher, enduire et poncer les supports).

Préparer les produits et adapter les teintes.

Réaliser en peinture des patines et des effets décoratifs (vieillessement « naturel » de la matière, effets éponges, métallisés, oxydés, marbrés) avec l'outillage approprié sur divers supports.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce dans des ateliers (panneaux, mobilier, objets), sur des chantiers, à l'intérieur de lieux publics, commerciaux et d'habitation neufs et en rénovation, ces lieux sont parfois occupés pendant la durée des travaux. Le professionnel réalise en peinture seul ou en équipe des patines et des effets décoratifs sur divers supports.

La connaissance des peintures, des effets et des matières à évoquer ainsi que celle des règles de l'art définit l'ensemble des modes opératoires en fonction de la nature et de l'état des supports.

Le professionnel respecte les règles de sécurité et de protection de l'environnement, les règles de protection contre les poussières et les produits volatils ainsi que les procédures de travail en hauteur. Il porte les Equipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés. Le professionnel doit posséder une attestation de compétences à l'utilisation d'échafaudages fixe ou roulants et un titre d'habilitation au niveau BS pour les risques liés à l'électricité.

Critères de performance

Les travaux préparatoires sont correctement réalisés selon le DTU 59.1

Les travaux d'apprêts sont correctement réalisés et adaptés aux supports selon le DTU 59.1

Les patines et les effets décoratifs sont correctement réalisés et répondent aux qualités esthétiques et décoratives attendues.

Les couleurs et les teintes correspondent à la demande

L'utilisation de l'outillage est adaptée

L'aspect de la réalisation est d'une qualité esthétique correspondant à un niveau de finition soigné requis pour un travail décoratif

La précision du détournage et des réchamps correspond à un niveau de finition soigné requis pour un travail décoratif

Les matériaux, matériels et déchets sont évacués.

Le chantier est restitué en état de propreté.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Installer, sécuriser, protéger un chantier de peinture en intérieur.

Préparer et apprêter divers supports en vue de l'application d'enduits décoratifs prêts à l'emploi.

Préparer des peintures et des glacis.

Préparer des teintes.

Réaliser des patines et des effets décoratifs.

Restituer un chantier de peinture en intérieur.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 27/52 |

Analyser les commandes.
Approvisionner un chantier de peinture.
Planifier la mise en œuvre d'un chantier de peinture.
Prendre en compte les contraintes liées au travail en équipe.
Prendre en compte les contraintes relatives au travail en site occupé.
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
Se coordonner avec les autres au sein d'une équipe.

Ecouter les différents acteurs d'un chantier.
Communiquer en utilisant un langage professionnel, mais cependant adapté aux différents acteurs d'un chantier, clients, architectes, décorateurs, collègues, collaborateurs, autres corps d'états (savoir vulgariser).
Echanger autour de projets décoratifs et argumenter des choix esthétiques.
Prendre en compte les contraintes des occupants et les informer de la nécessité de maintenir une bonne ventilation des locaux pendant et après l'application des peintures.

Connaissances de la réglementation liée au port des EPI.
Connaissances des procédures de travail en hauteur.
Connaissances des risques liés à l'électricité (niveau BS).
Connaissances de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).
Connaissances des prescriptions liées à l'application des peintures et dérivés.
Connaissances des matériels et matériaux utilisés dans un atelier et sur un chantier de peinture d'intérieur.
Connaissances des conditions de stockage des matériels et matériaux.
Connaissances des niveaux de qualité de finition (DTU 59.1).
Connaissances des pathologies des supports.
Connaissances des composants des peintures, vernis et glacis.
Connaissances des techniques de réalisation de patines et d'effets décoratifs sur divers supports.
Connaissances des règles d'harmonies chromatiques.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 28/52 |

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Appliquer mécaniquement des peintures en basse pression

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Effectuer les travaux de peinture à l'intérieur, dans le respect des règles professionnelles et des prescriptions de mise en œuvre des différents matériaux, à l'aide de systèmes de projection basse pression, afin d'avoir un rendu très soigné sur les éléments spécifiques du bâtiment (radiateurs, grilles, défenses, persiennes, volets ou autres), et sur les autres supports (plafonds, murs, portes, etc.).

Vérifier l'état des supports, ainsi que la compatibilité des peintures et des supports, et se référer au responsable hiérarchique en cas de doute. S'équiper des EPI adaptés, afin de se protéger en particulier des substances dégagées par la pulvérisation de peinture, et préparer la peinture, en respectant les préconisations de mise en œuvre des produits et en adaptant la consistance suivant les caractéristiques des fiches de données de sécurité et des fiches techniques. Protéger les ouvrages voisins. Choisir le matériel de pulvérisation basse pression en fonction des éléments à peindre, le mettre en service et l'utiliser en respectant les règles de sécurité. Pulvériser le produit afin de recouvrir l'ensemble des ouvrages d'une peinture, suivant l'aspect final désiré. Retirer les protections, nettoyer le chantier et entretenir les équipements basse pression.

Respecter les règles de sécurité, de protection de l'environnement et les procédures, notamment pour le stockage des matériaux, et le tri sélectif des déchets.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel réalise les travaux de finition de peinture au pistolet basse pression seul ou en équipe, mais il est autonome dans la réalisation de ses tâches. Il travaille à l'intérieur ou à l'extérieur de bâtiments, quelquefois en hauteur. L'utilisation des moyens de travail en hauteur est exercée dans le respect de la réglementation et des consignes de sécurité. Les travaux peuvent être réalisés sur un site occupé (clients ou autres professionnels), ou à l'atelier. Quand ces travaux sont réalisés sur site occupé, le professionnel apporte une vigilance accrue aux protections corporelles et au respect de l'environnement. Il porte les EPI en relation avec les tâches exécutées, et est très attentif aux risques respiratoires.

Le professionnel possède une habilitation au niveau BS pour les risques liés à l'électricité délivrée par son employeur.

Critères de performance

Les risques liés à l'électricité au niveau BS sont identifiés et pris en compte.

Le port des EPI est adapté.

La mise en place de balisages efficaces.

La protection des ouvrages voisins par rapport à la mise en peinture est respectée (exempts de tâches, éclaboussures, etc.).

Les travaux préparatoires sont correctement réalisés selon la NF DTU 59.1

Les travaux d'apprêts sont adaptés aux supports neufs ou anciens selon la NF DTU 59.1.

Le choix du matériel de projection est adapté.

La maintenance et les réglages sont respectés.

Les travaux de finition répondent au niveau de finition exigé (NF DTU 59.1).

Le nettoyage du matériel est conforme.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Choisir les équipements de protection individuelle adaptés.

Respecter les règles de sécurité liées aux travaux de pulvérisation de peintures en intérieur.

Masquer les ouvrages voisins en vue de l'application d'une peinture au pistolet basse pression.

Appliquer un film de peinture d'épaisseur régulier au pistolet basse pression.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 29/52 |

Nettoyer et entretenir des appareils de peinture basse pression.

Analyser et réduire les risques liés à ses interventions.

Se coordonner au sein d'une équipe.

Communiquer auprès des occupants

Prendre en compte les contraintes des occupants et des riverains.

Rechercher des informations techniques utiles (étiquetage des produits, notices d'utilisation des matériels).

Appliquer des consignes.

Travailler méthodiquement.

Contrôler son travail.

Connaissances des procédures de vérification des appareils de peinture au pistolet basse pression.

Connaissances des procédures d'entretien des appareils de peinture au pistolet basse pression.

Connaissances des règles et des techniques pour préparer, apprêter et appliquer de la peinture avec un système basse pression.

Connaissances du mode opératoire de l'application de peintures au pistolet basse pression.

Connaissances de la réglementation liée au port des EPI.

Connaissances des risques liés à l'électricité (niveau BS).

Connaissances de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).

Connaissances des prescriptions liées à la pulvérisation en basse pression des peintures.

Connaissances des matériels et matériaux de pulvérisation.

Connaissances des conditions de stockage des matériels et matériaux.

Connaissances des niveaux de qualité de finition (NF DTU 59.1).

Connaissances des pathologies des supports.

Connaissances des composants des peintures.

Connaissances des techniques de pulvérisation d'enduit et de peinture.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 30/52 |

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Appliquer des enduits et des peintures au pistolet haute pression sans air

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Effectuer des travaux d'enduit et de peinture à l'intérieur, dans le respect des règles professionnelles et des prescriptions de mise en œuvre des différents matériaux, à l'aide d'un système de projection haute pression sans air, sur de grandes surfaces de bâtiment (plafonds, murs, sols, etc.).

Vérifier l'état des supports, ainsi que la compatibilité des enduits, des peintures, et se référer au responsable hiérarchique en cas de doute. S'équiper des EPI adaptés, afin de se protéger en particulier des substances dégagées par la pulvérisation d'enduit ou de peinture. Préparer l'enduit ou la peinture, en respectant les préconisations de mise en œuvre des produits et en adaptant la consistance suivant les caractéristiques des fiches de données de sécurité et des fiches techniques. Protéger les ouvrages voisins. Choisir le matériel de pulvérisation haute pression sans air en fonction des supports à enduire ou à peindre, le mettre en service et l'utiliser en respectant les règles de sécurité. Pulvériser le produit afin de recouvrir l'ensemble des ouvrages d'un enduit ou d'une peinture, suivant l'aspect final désiré. Retirer les protections, nettoyer et entretenir le chantier et l'équipement haute pression sans air.

Respecter les règles de sécurité, de protection de l'environnement et les procédures, notamment pour le stockage des matériaux, et le tri sélectif des déchets.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel réalise des travaux d'enduit et de peinture au pistolet haute pression sans air, seul ou en équipe, mais il est autonome dans la réalisation de ses tâches. Le professionnel doit vérifier la compatibilité des différents produits à appliquer et les supports.

Les travaux peuvent être réalisés sur un site occupé (clients ou autres professionnels), ou à l'atelier. Quand ce travail est réalisé sur site occupé, le professionnel apporte une vigilance accrue aux protections corporelles et au respect de l'environnement.

Le professionnel porte les EPI en relation avec les tâches exécutées, et est très attentif aux risques respiratoires. Il possède une habilitation au niveau BS pour les risques liés à l'électricité délivrée par son employeur.

Critères de performance

Les risques liés à l'électricité au niveau BS sont identifiés et pris en compte.

La dépose des éléments est dans les règles.

Le port des EPI est adapté.

Les travaux préparatoires sont correctement réalisés selon la NF DTU 59.1.

Les travaux d'apprêts sont adaptés aux supports neufs ou anciens selon la NF DTU 59.1.

Le choix du matériel de projection est adapté.

La maintenance, les réglages et la sécurité spécifique à la pulvérisation HP sont respectés.

Les travaux de finition répondent au niveau du rendu exigé (NF DTU 59.1).

Le nettoyage du matériel est conforme.

Les matériaux, matériels et déchets sont évacués dans le respect des règles de l'environnement.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Choisir les équipements de protection individuelle adaptés aux différents produits pulvérisés.

Respecter les règles de sécurité liées aux travaux de pulvérisation haute pression.

Monter, démonter et / ou utiliser un échafaudage roulant et des moyens d'accès en hauteur.

Masquer les ouvrages voisins en vue de l'application de différents produits au pistolet haute pression sans air. Appliquer un enduit en épaisseur régulière au pistolet haute pression sans air

Appliquer un film de peinture d'épaisseur régulière au pistolet haute pression sans air.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 31/52 |

Nettoyer et entretenir des appareils de pulvérisation haute pression sans air.

Analyser et minimiser les risques liés à ses interventions.

Se coordonner avec les autres au sein d'une équipe.

Préparer, organiser les interventions de pulvérisation en intégrant les principes de sécurité et des interfaces techniques.

Planifier l'ordre des tâches d'une mise en œuvre de pulvérisation.

Mettre en œuvre le masquage et les protections des ouvrages voisins.

Vérifier les appareils de peinture au pistolet haute pression sans air.

Savoir le mode opératoire de l'application d'enduit et de peintures au pistolet haute pression sans air.

Savoir entretenir les appareils de peinture au pistolet haute pression sans air,

Les états de surface correspondant aux niveaux de qualité de finition recherchés.

Prendre en compte la nocivité des produits pulvérisés.

Prendre en compte les temps d'exécution moyens des travaux de pulvérisation.

Comprendre et enregistrer les consignes.

Observer l'environnement et se repérer dans l'espace.

Rechercher des informations techniques utiles (étiquetage des produits et des matériels, collègues de travail, responsable).

Appliquer les consignes rigoureusement.

Effectuer le contrôle de son travail.

Analyser et minimiser les risques liés à ses interventions.

Repérer les anomalies éventuelles et agir à bon escient.

Se coordonner avec les autres au sein d'une équipe.

Travailler méthodiquement.

Connaissances des procédures de travail en hauteur.

Connaissances des risques liés à l'électricité (niveau BS).

Connaissances de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).

Connaissances des prescriptions liées à la pulvérisation des enduits et des peintures.

Connaissances des matériels et matériaux de pulvérisation.

Connaissances des conditions de stockage des matériels et matériaux.

Connaissances des niveaux de qualité de finition (NF DTU 59.1).

Connaissances des pathologies des supports.

Connaissances des composants des peintures et enduits.

Connaissances des techniques de pulvérisation d'enduit et de peinture.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 32/52 |

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Poser des éléments de décoration et des accessoires spécifiques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Réaliser à partir de plan d'exécution, de descriptifs ou de diverses commandes de travaux décoratifs, la pose d'éléments sur un chantier, tels que des corniches, des coupoles, des rosaces, des plafonds décoratifs, des panneaux moulurés, pour habiller l'intérieur d'un bâtiment ou restaurer une ancienne construction. Effectuer des travaux simples qui prennent en compte le confort d'usage, et les contraintes liées aux handicaps, dans le cadre de l'adaptation d'un logement ou des établissements recevant du public.

Réaliser des opérations de pose conforme techniquement et esthétiquement aux exigences de la commande de travaux. Implanter, assembler et fixer des éléments de décoration et des accessoires spécifiques avec des moyens classiques et des machines électroportatives, parfois en hauteur, dont la manipulation nécessite attention et en respectant les règles de sécurité et de protection de l'environnement, les règles de protection contre les poussières et les produits volatils ainsi que les procédures de travail en hauteur. Respecter les règles de sécurité, de protection de l'environnement et les procédures, notamment pour le stockage des matériaux, et le tri sélectif des déchets.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel réalise les travaux sur des chantiers, à l'intérieur de lieux publics, commerciaux et d'habitation neufs et en rénovation ; ces lieux sont parfois occupés pendant la durée des travaux. Il travaille seul ou en équipe, sur divers supports, et souvent à l'aide de moyens de travail en hauteur.

Il met en place des accessoires spécifiques aux personnes en situation de handicap. Les prescriptions techniques des fabricants de produits et matériaux mises en œuvre définissent l'ensemble des modes opératoires en fonction de la nature et de l'état des supports.

Le professionnel porte les EPI en relation avec les tâches exécutées. Il possède une attestation de compétences à l'utilisation d'échafaudages fixes ou roulants et une habilitation au niveau BS pour les risques liés à l'électricité délivrée par son employeur.

Critères de performance

Les risques liés à l'électricité au niveau BS sont identifiés et pris en compte.

La fiche de données de sécurité est prise en compte.

L'implantation est conforme au cahier des charges.

Le niveau et/ou l'aplomb sont respectés.

Les coupes sont conformes.

L'adhérence de l'élément est adaptée.

Le choix du matériel est adapté.

Les travaux de pose d'accessoires répondent au niveau de finition exigé.

La propreté du travail fini est recevable.

Les matériaux, matériels et déchets sont évacués.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Installer, sécuriser, protéger, un chantier de pose d'éléments de décoration et des accessoires spécifiques. Réaliser le déplacement des mobiliers avec précaution.

Prendre en compte les contraintes et les craintes des occupants.

Planifier l'ordre des tâches d'une mise en œuvre de pose d'éléments de décoration et des accessoires spécifiques.

Préparer des supports pour la pose d'éléments de décoration et des accessoires spécifiques.

Apprêter des supports pour la pose d'éléments de décoration et des accessoires spécifiques.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 33/52 |

Débiter et poser des éléments de décoration et des accessoires spécifiques.
Replier un chantier de pose d'éléments de décoration et des accessoires spécifiques

Analyser et minimiser les risques liés à ses interventions.
Se coordonner avec les autres membres au sein d'une équipe.

Préparer, organiser les interventions de finitions de bâtiment en intégrant les principes du développement durable, de sécurité et des interfaces techniques.

Adapter son travail à l'état des supports.

Mettre en place des protections efficaces et adaptées aux divers ouvrages.

Analyser un plan d'implantation.

Contrôler l'état de fonctionnement d'un appareil.

Contrôler la similitude des éléments décoratifs et des accessoires spécifiques avec la commande initiale.

Rechercher des informations techniques utiles (étiquetage des produits, notices d'utilisation des matériels, collègues de travail, responsable),

Appliquer les consignes rigoureusement.

Evacuer les matériaux, matériels et déchets.

Être capable de valoriser, au-delà des règles minimales de la réglementation, le confort d'usage.

Connaître les supports couramment rencontrés sur chantier.

Connaître les techniques de fixation.

Connaître les principes du développement durable.

Analyser un plan de pose.

Identifier les besoins nécessaires à la réalisation du projet

Utiliser un plan d'exécution et un descriptif d'agencement intérieur.

Protéger les existants.

Assembler des éléments type corniches, moulures, etc.

Fixer sur différents éléments : éléments décoratifs et des accessoires spécifiques

Travailler avec d'autres corps d'état.

Utiliser en sécurité les machines et matériels électroportatifs.

Travailler dans le collectif de travail sur un chantier de finition.

Approvisionner un chantier de finition.

Connaître les matériaux de décoration couramment utilisés.

Connaître les types de coupes.

Connaître la visserie et les chevilles.

Connaître les principes du développement durable.

Exploiter les documents de fabrication bois.

Organiser sa production et son poste de travail.

Rendre compte de son travail et des difficultés rencontrées.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 34/52 |

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 9

Réaliser des travaux de pose de revêtements muraux "prémium" en intérieur.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Réaliser, à partir de consignes et du descriptif, des travaux de pose ou de réparation de revêtements muraux "prémium" définis aux NF DTU 59.1 et 59.4, pour obtenir une qualité de finition A.

Installer et protéger l'environnement du chantier des salissures. Préparer les supports neufs ou à rénover, et arracher les anciens papiers peints. Effectuer les travaux d'apprêt, pré-encoller ou imprimer les supports, planter et débiter des lés de revêtements ou papier peint haut de gamme. Poser avec délicatesse et précision les lés des revêtements muraux "prémium" avec passage d'angles et d'obstacles divers, avec ou sans raccords. Effectuer des réparations suite à un défaut, un désordre ou un accroc. S'assurer du bon collage du revêtement haut de gamme sans déchirure ni salissure, vérifier le jointement et le raccordement des motifs et des arasements. Respecter les règles de sécurité, de protection de l'environnement et les procédures, notamment pour le stockage des matériaux, et le tri sélectif des déchets.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce les travaux à l'intérieur de constructions neuves ou en rénovation, parfois occupées pendant la durée des travaux. Il accomplit les tâches les plus complexes de son métier de pose de revêtements muraux "prémium" seul ou en équipe, à l'aide le plus souvent de moyens de travail en hauteur. Les prescriptions techniques des fabricants de produits et matériaux mis en œuvre définissent l'ensemble des modes opératoires en fonction de la nature et de l'état du support.

Le professionnel respecte les règles de sécurité et de protection de l'environnement. Il porte les EPI en relation avec les tâches exécutées. Il possède une attestation de compétences à l'utilisation d'échafaudages de pied et roulants et une habilitation au niveau BS pour les risques liés à l'électricité délivrée par son employeur.

Critères de performance

Les risques liés à l'électricité au niveau BS sont identifiés et pris en compte.

Les arasements sont exempts de défauts.

Les passages d'angles sont correctement réalisés.

L'aplomb est conforme.

Le jointement ne fait apparaître ni retrait, ni épaisseur.

Les raccords sont ajustés.

L'affichage et le marouflage ne présentent ni cloques, ni plis.

L'implantation permet un résultat conforme.

Le revêtement est propre et exempt de tâches diverses.

La réparation permet un résultat conforme.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Installer, sécuriser, protéger, un chantier de pose de revêtements muraux.

Réaliser le déplacement des mobiliers avec précaution.

Prendre en compte les contraintes et les craintes des occupants.

Déposer du papier peint.

Préparer des supports pour la pose de revêtements muraux "prémium"

Apprêter des supports pour la pose de revêtements muraux "prémium".

Débiter et poser des revêtements muraux "prémium" sans raccord.

Débiter et poser des revêtements muraux "prémium" à raccords droits.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 35/52 |

Débiter et poser des revêtements muraux "prémium" à raccords sautés.
Replier un chantier de pose de revêtements muraux.
Démonter et remonter des appareillages électriques (prises, interrupteurs, plafonniers, convecteurs électriques, etc.), en toute sécurité.

Analyser et minimiser les risques liés à ses interventions.
Se coordonner avec les autres membres au sein d'une équipe.

Préparer, organiser les interventions de finitions de bâtiment en intégrant les principes du développement durable, de sécurité et des interfaces techniques.

Planifier l'ordre des tâches d'une mise en œuvre des revêtements muraux "prémium", sur support neuf ou à rénover.

Observer l'environnement et se repérer dans l'espace.

Adapter son travail à l'état des supports.

Mettre en place des protections efficaces et adaptées aux divers ouvrages.

Rechercher des informations techniques utiles (étiquetage des produits, notices d'utilisation des matériels, collègues de travail, responsable),

Appliquer les consignes rigoureusement.

Evacuer les matériaux, matériels et déchets.

Connaissance de la réglementation liée au port des EPI.

Connaissance des qualités de finition (NF DTU).

Connaissance des pathologies des supports.

Connaissance des ports de charges et de déplacement des mobiliers.

Connaissance de l'appellation des matériels et des matériaux d'un chantier de pose de revêtements muraux.

Connaissance des conditions de stockage des matériels et matériaux.

Connaissance des familles de colles et de revêtements muraux.

Connaissance de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).

Connaissance des règles, techniques et des méthodes permettant les interventions de peinture bâtiment.

Connaissance des règles et les techniques pour déposer, préparer, apprêter et poser du papier peint.

Connaissance des règles techniques et les méthodes permettant l'évacuation des différents déchets.

Connaissance des différentes techniques d'encollage.

Connaissance des différentes techniques de réparations suite à un défaut, un désordre ou un accro en revêtements muraux "prémium" souvent de grandes largeurs.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 36/52 |

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 10

Réaliser des travaux de préparation et de pose de revêtements de sols "singuliers" en intérieur

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Réaliser, à partir de consignes et du descriptif, des travaux de pose ou de réparation de revêtements de sols sur un chantier, pour habiller l'intérieur d'un bâtiment ou restaurer une ancienne construction, conformément à la NF DTU 53.1, au cahier des charges et aux règles professionnelles techniques et esthétiques.

Installer et préparer les supports neufs ou à rénover, effectuer les travaux d'apprêt, appliquer un primaire et un ragréage. Planter, débiter, encoller, poser des revêtements de sol souples, textiles, PVC, qu'ils soient en lés, en dalles ou en lames, en respectant les jointements ou en faisant des doubles coupes, avec passage d'angles et d'obstacles divers et avec tous types de raccords. Effectuer des réparations suite à un défaut, un désordre ou un accroc, araser en s'assurant du bon collage et en respectant le jointement et les coupes.

Conseiller en amont le client, selon le type de local, sur le produit le plus adapté en fonction des objectifs recherchés (résistance au trafic, facilité de nettoyage, remontées d'humidité, hygiène, esthétique, etc.), ou bien appliquer les directives d'un architecte.

Respecter les règles de sécurité, de protection de l'environnement et les procédures, notamment pour le stockage des matériaux, et le tri sélectif des déchets.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel exerce les travaux à l'intérieur des constructions neuves ou en rénovation, parfois occupées pendant la durée des travaux. Il réalise, seul ou en équipe, l'ensemble des travaux de pose de revêtements de sol souples, textiles, PVC, en lés, en dalles ou lames.

Le professionnel respecte les règles de protection de l'environnement et les consignes de sécurité, notamment celles liées à l'utilisation de produits toxiques ou inflammables, et il porte les EPI en relation avec les tâches exécutées. Il applique les bonnes positions et les bons gestes de mise en œuvre dus aux travaux à genoux, à l'usage d'appareils bruyants et à l'emploi de produits nocifs. Il possède une habilitation au niveau BS pour les risques liés à l'électricité délivrée par son employeur, ainsi que des connaissances liées au risque concernant l'amiante.

Il pose les revêtements en conformité avec les NF DTU, les normes de mise en œuvre, le cahier des prescriptions techniques, les fiches produits des fabricants, etc.

Critères de performance

Les travaux préparatoires sont correctement réalisés selon la NF DTU 59.4.

Les travaux d'apprêts sont adaptés aux supports neufs ou anciens selon la NF DTU 59.4.

Les arasements sont exempts de défauts.

Les passages d'obstacles sont correctement réalisés.

Les passages d'angles sont correctement réalisés.

Le jointement ne fait apparaître ni retrait, ni épaisseur.

Les raccords sont ajustés.

Le marouflage ne présente ni cloques, ni plis.

L'implantation permet un résultat conforme.

Le revêtement est propre et exempt de tâches diverses.

La réparation permet un résultat conforme.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Installer, sécuriser, protéger, un chantier de travaux de revêtement de sol.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 37/52 |

Réaliser le déplacement des mobiliers avec précaution.
 Prendre en compte les contraintes et les craintes des occupants.
 Prendre en compte la fiche de donnée de sécurité.
 Mettre en place des protections efficaces et adaptées aux divers ouvrages.
 Démontez des appareillages électriques (prises, convecteurs électriques...) en toute sécurité.
 Déposer des revêtements de sol.
 Préparer des supports pour la pose revêtements de sol souples, textiles, PVC, qu'ils soient en lés, en dalles ou en lames.
 Apprêter des supports pour la pose de revêtements de sol souples, textiles, PVC, qu'ils soient en lés, en dalles ou en lames.
 Débiter et poser des revêtements de sol souples, textiles, PVC, qu'ils soient en lés, en dalles ou en lames.
 Replier un chantier de revêtements de sol souples, textiles, PVC, qu'ils soient en lés, en dalles ou en lames.
 Remonter des appareillages électriques (prises, convecteurs électriques, interrupteurs) en toute sécurité.

Analyser et minimiser les risques liés à ses interventions.
 Se coordonner avec les autres au sein d'une équipe.

Informez les occupants de la nécessité de maintenir une bonne ventilation des locaux avant/pendant et après la pose de revêtements de sol souples, textiles, PVC, qu'ils soient en lés, en dalles ou en lames.
 Manutentionner des charges lourdes en sécurité.
 Adapter le Port des EPI.
 Rechercher des informations techniques utiles (étiquetage des produits, notices d'utilisation des matériels, collègues de travail, responsable).
 Evacuer les matériaux, matériels et déchets.
 Planifier l'ordre des tâches afin de déposer, préparer, apprêter et poser des revêtements de sol souples, textiles, PVC, qu'ils soient en lés, en dalles ou en lames.
 Observer l'environnement et se repérer dans l'espace.
 Appliquer les consignes rigoureusement.

Connaissance de la réglementation liée au port des EPI.
 Connaissance des pathologies des supports.
 Connaissance du port des charges et du déplacement des mobiliers.
 Connaissance de l'appellation des matériels et des matériaux d'un chantier de pose de revêtements de sol souples, textiles, PVC, qu'ils soient en lés, en dalles ou en lames.
 Connaissance des conditions de stockage des matériels et matériaux.
 Connaissance des familles de colles et des revêtements de sols.
 Connaissance des familles des primaires de sols et des ragréages.
 Connaissance de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).
 Connaissance des règles et les techniques pour déposer, préparer, apprêter et poser des revêtements de sol souples, textiles, PVC, qu'ils soient en lés, en dalles ou en lames.
 Connaissance des règles et les techniques pour déposer, préparer, apprêter et poser des revêtements de sol souples, textiles, PVC, qu'ils soient en lés, en dalles ou en lames.
 Connaissance des méthodes d'implantation des revêtements de sol souples, textiles, PVC, qu'ils soient en lés, en dalles ou en lames.
 Connaissance des méthodes de calepinage des revêtements de sol souples, textiles, PVC, qu'ils soient en lés, en dalles ou en lames.
 Connaissance des méthodes de découpe des revêtements sol souples, textiles, PVC, qu'ils soient en lés, en dalles ou en lames.
 Connaissance des différentes techniques de réparations suite à un défaut, un désordre ou un accro en sols souples, textiles, PVC, qu'ils soient en lés, en dalles ou en lames.
 Connaissance des différentes techniques d'encollage.
 Connaissance de la réglementation liée au port des EPI.
 Connaissance des règles techniques et les méthodes permettant l'évacuation des différents déchets.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 38/52 |

Conseiller le client sur des projets de peintures ou revêtements

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A la demande du client et aux vues de l'analyse des besoins et des attentes, conseiller sur les couleurs et les harmonies de son habitat. Suggérer au client des projets de peintures ou de revêtements tout en respectant les règles de savoir-être.

Se présenter en instaurant rapidement un rapport de confiance, et s'intéresser aux personnes et à leur environnement. Observer les lieux à revêtir, écouter attentivement les questions et les souhaits du client, et repérer ses goûts et ses penchants esthétiques. Analyser l'ensemble des paramètres tels que l'état des supports et les éventuelles contraintes de réalisation. Exprimer clairement les arguments techniques et esthétiques, et proposer des solutions cohérentes et adéquates.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel fait preuve d'objectivité, il use de tact, il suggère, mais en aucun cas il n'impose ses propres goûts. Il n'apporte pas de jugements sur les projets de ses clients, néanmoins il peut mettre en garde sur les effets de mode, ce qui peut porter préjudice à la pérennité des ouvrages. Il exerce son rôle de conseil le plus souvent sur le chantier et lors de la réalisation de ses tâches.

Critères de performance

Les risques liés à l'électricité au niveau BS sont identifiés et pris en compte.
La présentation est correcte et convenablement effectuée.
Les rapports de confiance sont rapidement établis.
L'intérêt porté aux personnes et à leurs environnements est tangible.
L'écoute est attentive.
Le repérage des goûts et des penchants esthétiques des clients est effectué.
L'analyse des différents paramètres, état des supports et contraintes, est correcte
L'expression des arguments techniques et esthétiques est claire.
Les propositions de projets sont cohérentes et adéquates.
Les conseils répondent à la demande du client.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Prendre des notes
Bâtir un argumentaire
Présenter un projet de peinture ou de revêtement

Organiser son temps en entretien.
Pratiquer l'écouter active : poser des questions, reformuler.

Ecouter attentivement les questions et les souhaits des clients.
Observer les lieux à revêtir.
Repérer les goûts et les penchants esthétiques des clients.
Analyser l'ensemble des paramètres.
Exprimer clairement les arguments techniques et esthétiques.
Proposer des solutions cohérentes et adéquates.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 39/52 |

Instaurer rapidement des rapports de confiance.
S'intéresser aux personnes et à leurs environnements.
Entretenir des réseaux de co-traitants

Connaissances des procédures de travail en hauteur.
Connaissances des risques liés à l'électricité (niveau BS).
Connaissances de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).
Connaissances des prescriptions liées à l'application des peintures et dérivés.
Connaissances des matériels et matériaux utilisés dans un atelier et sur un chantier de peinture d'intérieur.
Connaissances des conditions de stockage des matériels et matériaux.
Connaissances des niveaux de qualité de finition (NF DTU 59.1).
Connaissances des pathologies des supports.
Connaissances des différents subjectiles et supports.
Connaissances des méthodes de préparations de fonds (travaux préparatoires, travaux d'apprêt, travaux de finitions).
Connaissances des peintures et des revêtements.
Connaissances des couleurs et des règles chromatiques.
Connaissances des styles, des modes et tendances du moment.
Connaissances des règles de communication.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 40/52 |

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 12

Communiquer avec les différents acteurs du chantier

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Echanger dans le cadre de son activité technique avec les différents acteurs du chantier, afin de pallier aux imprévus, les analyser, les traiter et trouver des solutions adaptées.

Etre capable d'écouter, de s'exprimer clairement et de proposer des solutions cohérentes aux différents intervenants. Analyser l'ensemble des paramètres tels que l'état des supports, et les éventuelles contraintes de réalisation et de sécurité. Diagnostiquer les difficultés éventuelles et les traiter, en collaborant et en communiquant efficacement avec les autres acteurs du chantier.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel réalise ses travaux, souvent dans un environnement avec plusieurs corps de métiers et peut être amené à échanger lors de la mise en œuvre du chantier concernant des désordres, des matériaux imprévus ou des besoins différents d'organisation. Il doit avoir une bonne compréhension du travail en équipe, tout en conservant son niveau de responsabilité dans l'entreprise. Bien qu'il n'ait pas les fonctions de chef d'équipe, l'aspect relationnel est essentiel pour l'exercice de cette compétence.

Critères de performance

La solution proposée est adaptée au projet du client.

Les objectifs de conseil sont atteints.

L'écoute et les renseignements sont pris en compte pour orienter le client.

L'explication proposée est adaptée au projet du client.

La justesse de l'évaluation et des incidences des travaux imprévus sont présentées au client.

L'écoute et les renseignements sont pris en compte pour orienter les autres intervenants.

La satisfaction et les réclamations du client sont mesurées et analysées.

Les réclamations des autres corps de métier sont prises en charge.

Les réclamations sont identifiées et traitées.

La vigilance, la cause des difficultés et la recherche du processus technique de résolution sont prises en charge.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Evaluer les ordres de grandeur des durées d'exécution des principaux ouvrages de peinture et finition et les quantités de fournitures nécessaires à la réalisation des travaux.

Maîtriser la terminologie concernant les principaux ouvrages de peinture et finition.

Connaître les principaux codes graphiques permettant d'élaborer un croquis côté des ouvrages concernés par une modification de prestation de finition.

Repérer sur plans, les ouvrages concernés par une modification de prestation de finition.

Mettre en œuvre les principes de précaution et les constats en cas de difficultés imprévues.

Identifier les matériaux et leur état.

Evaluer rapidement l'importance des incidences de cet imprévu, en termes de responsabilité, de coût et durée d'exécution.

Evaluer rapidement ses capacités et moyens disponibles pour réaliser des travaux imprévus.

Identifier et analyser une difficulté imprévue.

Mettre en œuvre de mesures de précaution.

Rechercher des caractéristiques et des causes de cet imprévu.

Rechercher et évaluer la solution technique de cet imprévu.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 41/52 |

Analyser et évaluer les incidences des travaux supplémentaires (importance et nature des modifications, moyens nécessaires liés à cet imprévu).

Formuler et transmettre des informations (pour prise de décision par le responsable hiérarchique).

Solliciter des personnes présentes sur le chantier pour constater des anomalies.

Respecter un processus, convenu avec le responsable hiérarchique, pour le traitement des imprévus.

Présenter, par téléphone ou directement à son responsable, les données relatives à une difficulté imprévue.

Prendre immédiatement les mesures de sauvegarde et de précaution nécessaires.

Prendre des décisions d'interventions directes ou avoir recours au responsable hiérarchique.

Connaissances des procédures de travail en hauteur.

Connaissances des risques liés à l'électricité (niveau BS).

Connaissances de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).

Connaissances des prescriptions liées à l'application des peintures et dérivés.

Connaissances des matériels et matériaux utilisés dans un atelier et sur un chantier de peinture d'intérieur.

Connaissances des conditions de stockage des matériels et matériaux.

Connaissances des niveaux de qualité de finition (NF DTU 59.1).

Connaissances des peintures et des revêtements.

Connaissance des limites de ses responsabilités et des principes de délégation dans l'entreprise.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 42/52 |

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 13

Rendre compte de l'avancement du chantier de manière orale ou écrite

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Utiliser les différents moyens mis à sa disposition pour rendre compte de manière orale ou écrite de l'avancement des différents travaux.

Evaluer et traiter sur place ou ultérieurement une difficulté liée à l'avancée du chantier, y compris prendre en compte le respect des normes des personnes à mobilité réduite, ainsi que l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), tout en maintenant le calendrier prévu.

Consigner les demandes de modification, s'il y a lieu, et les transmettre au responsable hiérarchique, ainsi que certains documents comme une déclaration de travaux, une attestation de conformité, un registre public d'accessibilité.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel rend compte oralement, mais aussi par écrit, à son responsable hiérarchique, de l'avancement ou des modifications à apporter à ses travaux. Il maîtrise les différents moyens de communication oraux et écrits.

Critères de performance

La description des malfaçons concernant la mise en œuvre des matériaux est définie.

La liste des points à contrôler tient compte des spécificités techniques.

Les techniques de mise en œuvre du compte rendu sont compréhensibles.

Les désordres et les défauts apparents sont constatés lors de l'examen.

Le délai pour la réalisation des travaux de réparation est indiqué.

La conscience du niveau de responsabilité qui est dévolue au professionnel est mesurée.

La réception de chantier et la levée de réserve sont respectées.

L'efficacité de la communication par téléphone est claire.

L'exactitude et la précision des éléments permettant au responsable hiérarchique d'évaluer le coût des travaux supplémentaires sont bien décrites.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Identifier les causes apparentes de dégâts les plus courantes.

Connaître le suivi pour un dispositif des Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Connaître les grands axes de mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP), des bâtiments d'habitation publics et privés.

Evaluer rapidement ses capacités et moyens disponibles pour réaliser des prestations complémentaires de finition.

Relever et transmettre les éléments descriptifs permettant aux responsables hiérarchiques d'évaluer le coût et l'incidence de demandes de travaux modificatifs de finition

Connaître les limites de ses responsabilités et les principes de délégation dans l'entreprise.

Effectuer un croquis coté ou un repérage sur plans des ouvrages concernés par une modification de prestation de finition.

Prendre immédiatement les mesures de sauvegarde et de précaution nécessaires au bon déroulement du chantier.

Connaître les principes de précaution et les constats à mettre en œuvre en cas de difficultés imprévues.

Appliquer et adapter un processus de traitement de la demande.

Savoir mettre la formulation et la transmission des informations (pour prise de décision par le responsable hiérarchique).

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 43/52 |

Présenter par téléphone les données relatives à une demande.
Être capable de rédiger avec la terminologie technique un compte rendu en vue de son exploitation par le responsable hiérarchique.
Savoir formuler la présentation de la réponse (accord ou attente étude complémentaire).
Savoir rechercher les caractéristiques et les causes de la difficulté et l'évaluation de la solution technique.
Analyser et évaluer des incidences des travaux supplémentaires (importance et nature des modifications, moyens nécessaires).
Respecter un processus, convenu avec le responsable hiérarchique, pour le traitement des demandes.
Transmettre des données descriptives et quantitatives à l'aide de croquis ou en se servant de plans existants.

Présenter la réponse ou le devis de travaux supplémentaires au client pour accord.
Savoir mesurer, relever et transmettre les éléments quantitatifs permettant aux responsables d'évaluer le coût et l'incidence de demandes de travaux imprévus.

Connaissances de la réglementation liée à l'accessibilité des établissements recevant du public (ERP)
Connaissances de la réglementation liée au port des EPI.
Connaissances des procédures de travail en hauteur.
Connaissances des risques liés à l'électricité (niveau BS).
Connaissances des niveaux de qualité de finition (NF DTU 59.1).
Connaissances des peintures et des revêtements.
Avoir des connaissances de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE).

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 44/52 |

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 14

Participer au tutorat des apprentis et des stagiaires

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Contribuer au tutorat des nouveaux arrivants qui pourront être des personnes en contrat d'apprentissage ou des stagiaires de la formation continue.

A partir de l'analyse des situations de travail identifiées dans la définition du parcours de l'apprenti ou du stagiaire, choisir les activités et les tâches professionnelles à lui confier en lien avec les besoins de l'entreprise. Aménager les situations en fonction du niveau de maîtrise de l'apprenti ou du stagiaire afin qu'elles soient favorables aux apprentissages. Présenter et expliquer à l'apprenti ou stagiaire le travail à faire et les conditions pour le faire, en veillant à ce que ce dernier respecte les règles et procédures en matière de santé, hygiène, sécurité et protection de l'environnement. Participer à la transmission des savoir-faire et des gestes professionnels en l'accompagnant à devenir autonome dans la réalisation des travaux confiés. Adapter ses méthodes et ses techniques au profil de l'apprenti ou du stagiaire, à ses préférences et à la progression de ses apprentissages. Faire varier les situations proposées, en y introduisant des aléas au fur et à mesure de sa progression.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le professionnel occupe une fonction de tuteur formateur et aussi de tuteur hiérarchique. De ce fait, il consacre du temps à l'intégration et à la progression de l'apprenant. Il doit faire preuve de pédagogie pour mener à bien son action. Il doit maîtriser les différents moyens de tutorer un apprenti ou un stagiaire aussi bien sur le plan relationnel que sur le plan technique.

Le professionnel doit avoir une bonne compréhension du travail en équipe, tout en conservant son niveau de responsabilité dans l'entreprise. L'aspect relationnel est essentiel pour l'exercice de cette compétence. Il fait respecter les règles de protection de l'environnement et les consignes de sécurité, et fait porter les EPI en relation avec les tâches exécutées. Il fait appliquer les bonnes positions et les bons gestes de mise en œuvre dus aux travaux à genoux, à l'usage d'appareils bruyants et à l'emploi de produits nocifs.

Critères de performance

Les tâches professionnelles confiées à l'apprenti ou au stagiaire favorisent le développement des apprentissages.

Les situations professionnelles confiées à l'apprenti ou au stagiaire sont variées.

Les méthodes et techniques pédagogiques sont adaptées au profil de l'apprenti ou du stagiaire au poste de travail.

Les règles et procédures en matière de santé, hygiène, sécurité et protection de l'environnement sont respectées.

L'accueil de l'apprenti ou du stagiaire est contextualisé.

Le ou les tuteurs sont clairement identifiés.

L'ensemble des EPI est présenté à l'apprenti ou au stagiaire.

Les acquis professionnels de l'apprenti ou du stagiaire sont vérifiés.

Les difficultés liées à l'apprenti, au stagiaire ou au tuteur sont analysées.

L'adaptation et la compréhension de leur rapport au travail et leur mode de fonctionnement sont pris en compte.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Connaissance des caractéristiques des situations de travail (fréquence, importance, niveaux de complexité et de risque ou d'enjeu, normes, contraintes réglementaires).

Connaissance des techniques, méthodes et outils nécessaires à la réalisation des tâches professionnelles.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 45/52 |

Connaissance des règles et procédures en matière de santé, hygiène, sécurité et environnement, et des principes généraux de prévention.

Connaissance des principes de base de la pédagogie.

Connaissance des référentiels métier, formation et certification relatifs au parcours.

Rapprocher les besoins d'apprentissage de l'apprenti/alternant avec les tâches professionnelles à lui confier. Organiser une séance d'apprentissage à partir d'une situation de travail.

Présenter à l'apprenti/alternant les tâches et les procédures associées.

Transmettre les consignes de travail en rappelant les objectifs pédagogiques.

Expliquer les gestes professionnels.

Analyser les modes d'apprentissage de l'apprenti/alternant.

Guider l'apprenti/alternant dans la réalisation des activités.

Analyser ses propres activités et pratiques professionnelles et pédagogiques.

Appliquer et faire appliquer les règles et procédures en matière de santé, hygiène, sécurité et environnement.

Adopter une attitude et une posture facilitant le développement des apprentissages. Collaborer avec le centre de formation et avec les acteurs internes et externes impliqués dans l'accompagnement des apprentissages de l'apprenti/alternant.

Aménager les situations de travail pour l'apprentissage.

Prévoir l'organisation matérielle pour le déroulement de la séance.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 46/52 |

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Gérer des situations interpersonnelles

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Pour réaliser les chantiers, le peintre applicateur de revêtements techniques est capable de travailler au sein d'un collectif et gère des situations interpersonnelles. Il écoute les autres participants du chantier. Il travaille en équipes avec des collègues de sa spécialité ou en co-traitance avec d'autres corps d'état en respectant les points de vue des différents collaborateurs.

Il installe un climat de confiance et de sérénité et fait en sorte que les échanges soient productifs et favorables à la bonne marche des chantiers dans l'objectif d'obtenir des résultats et respecter les délais.

Critères de performance

Les facteurs favorables ou défavorables aux relations interpersonnelles sont identifiés et analysés.

Les désaccords et les conflits sont correctement gérés par une communication verbale claire et adaptée aux situations.

Les débats sont constructifs, ils aboutissent à des solutions équilibrées et consensuelles

Faire preuve d'amélioration, d'innovation et de créativité

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le peintre applicateur de revêtements techniques exerce un métier qui réclame des savoirs et des savoir-faire. Il est un observateur de tout ce qui entoure la décoration.

Une confiance en soi mesurée et l'humilité participent à atteindre les objectifs de créativité, d'innovation et d'amélioration.

Il sait évaluer avec objectivité son travail et celui de ses concurrents.

Une certaine écoute lui est nécessaire, car il doit souvent comprendre à travers les mots les désirs parfois mal formulés de ses clients.

Il pratique un métier de finition et de goût et doit donc répondre à une demande, il doit étonner, mais ne doit pas contrarier les attentes.

Pour le peintre applicateur de revêtements techniques, créativité, innovation et amélioration sont en quelque sorte indissociables.

Le peintre applicateur de revêtements techniques est curieux, il s'informe sur des sites spécialisés via internet, et est en veille sur les nouveaux produits mis sur le marché, il se forme également chez les fournisseurs, ou en centre de formation pour adultes pour des perfectionnements sur les nouvelles techniques et les nouveaux produits à utiliser afin de proposer des offres inhabituelles de décoration.

Critères de performance

Les connaissances et les compétences sont larges et diversifiées.

Les techniques, matériaux, matériels et produits retenus sont d'actualité.

Les techniques utilisées répondent aux normes de qualité et aux législations en vigueur.

Les partis pris esthétiques sont pertinents, ils sont adaptés à la demande et répondent aux modes et tendances du moment.

La volonté d'améliorer ses connaissances et ses pratiques est démontrée de façon explicite.

Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 47/52 |

Le peintre applicateur de revêtements techniques actualise ses connaissances et ses compétences auprès des fournisseurs, avec de la documentation et par des visites de salons professionnels. Il est attentif aux évolutions techniques, aux nouveaux matériaux, matériels et produits.

Il est curieux et observateur, s'informe sur les tendances en matière de couleur et des nouveaux matériaux.

Il développe, entretient et renouvelle ses savoir-faire par une pratique régulière afin de faire évoluer ses compétences.

Critères de performance

Les connaissances et les compétences sont larges et diversifiées.

Les techniques, matériaux, matériels et produits retenus sont d'actualité.

Les techniques utilisées répondent aux normes de qualité et aux législations en vigueur.

Les partis pris esthétiques sont pertinents, ils sont adaptés à la demande et répondent aux modes et tendances du moment.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 48/52 |

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 49/52 |

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date de Validation | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|--------------------|---------------------|-------|
| PART | REAC | TP-01403 | 01 | 17/03/2021 | 17/03/2021 | 50/52 |

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Peintre applicateur de revêtements techniques

Niveau 4

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 1/38 |

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Peintre applicateur de revêtements techniques

Sigle du titre professionnel : PART

Niveau : 4 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 233s - Exécution des travaux de finition : plâtrerie, peinture, carrelage, installations sanitaires, plomberie-

Code(s) ROME : F1606, F1609

Formacode : 22480

Date de l'arrêté : 04/03/2021

Date de parution au JO de l'arrêté : 12/03/2021

Date d'effet de l'arrêté : 01/08/2021

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 3/38 |

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 4/38 |

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel PART

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|---|---|-------------|--|
| Mise en situation professionnelle | Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des menuiseries neuves ou à rénover. Réaliser en peinture des patines et des effets décoratifs sur divers supports. Poser des éléments de décoration et des accessoires spécifiques Réaliser des travaux de pose de revêtements muraux "premium" en intérieur. Réaliser des travaux de préparation et de pose de revêtements de sols "singuliers" en intérieur Rendre compte de l'avancement du chantier de manière orale ou écrite | 18 h 00 min | Le candidat réalise la mise en situation professionnelle en salle de cours et en atelier à partir de documents qui lui sont remis au début de l'épreuve, elle comprend : <ul style="list-style-type: none"> • L'application d'une peinture sur des menuiseries préalablement préparées en qualité de finition A. • La réalisation d'une patine ou d'un effet décoratif en peinture. • La pose d'éléments de décoration et d'accessoires spécifiques au plafond, aux murs ou au sol. • La pose de revêtements muraux haut de gamme a raccord droit ou sauté avec passage d'obstacle. • La réalisation de réparation de malfaçon de revêtements muraux et de sols collés. • La pose collée en lé d'un revêtement de sol en textile, ou en PVC ou la pose collée d'un revêtement en lame LVT. • Réalisation d'un compte rendu suite à une étude de cas relative à sa spécialité de contrôle, de vérification et de réception de travaux. |
| Autres modalités d'évaluation le cas échéant : | | | |
| ▪ Entretien technique | Sans objet | 00 h 00 min | Sans objet |
| ▪ Questionnaire professionnel | Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et, monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants. Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des plafonds et des murs neufs ou à rénover. Appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports. Appliquer mécaniquement des peintures en basse pression Appliquer des enduits et des peintures au pistolet haute pression sans air Réaliser des travaux de préparation et de pose de revêtements de sols "singuliers" en intérieur Conseiller le client sur des projets de peintures ou revêtements | 01 h 30 min | Questionnaire à choix multiples (Q.C.M.) |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 5/38 |

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|--|--|-------------|--|
| | Communiquer avec les différents acteurs du chantier Participer au tutorat des apprentis et des stagiaires | | |
| ▪ Questionnement à partir de production(s) | Sans objet | 00 h 00 min | Sans objet |
| Entretien final | | 00 h 30 min | Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. (00 h 10min) |
| | Durée totale de l'épreuve pour le candidat : | 20 h 00 min | |

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultanément en présence d'un surveillant.
Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon), et ses chaussures de sécurité.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Tous les candidats passent le questionnaire professionnel écrit en simultanément en présence d'un surveillant.

Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon), et ses chaussures de sécurité.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 6/38 |

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

| Compétences professionnelles | Critères d'évaluation | Mise en situation professionnelle | Autres modalités d'évaluation | | |
|---|--|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|--|
| | | | Entretien technique | Questionnaire professionnel | Questionnement à partir de production(s) |
| Réaliser des travaux de peinture haut de gamme à l'intérieur de bâtiments. | | | | | |
| Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et, monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants. | <p>Selon la R408 Savoir vérifier l'état du matériel. Savoir apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages de l'échafaudage. Savoir assurer la maintenance de l'échafaudage.</p> <p>Selon la R457 Savoir apprécier la qualité et la résistance du support. Savoir effectuer la vérification journalière. Savoir maîtriser les opérations de montage, déplacement et démontage en sécurité de l'échafaudage roulant suivant la notice du fabricant.</p> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des plafonds et des murs neufs ou à rénover. | <p>Les risques concernant l'amiante niveau 4 sont connus et maîtrisés. Les travaux préparatoires sont correctement réalisés selon le DTU 59.1 Les travaux d'apprêts sont correctement réalisés et adaptés aux supports selon le DTU 59.1 Les mises en peinture (travaux de finition) sont correctement réalisées et correspondent au niveau de finition (A) selon le DTU 59.1 Les couleurs et les teintes correspondent à la demande et sont adaptées au projet décoratif. Les matériaux, matériels et déchets sont évacués.</p> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des menuiseries neuves ou à rénover. | <p>L'ensemble répond aux qualités esthétiques et décoratives attendues. Les couleurs et les teintes correspondent à la demande. Le lissage respecte les règles de coupes et d'assemblages en menuiserie. L'aspect du film est d'une qualité esthétique correspondant à un niveau de finition soigné (A). La précision des réchamps est d'une qualité esthétique correspondant à un niveau de finition soigné (A). Le chantier est restitué en état de propreté.</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

| | | | | | | |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 7/38 |

| Compétences professionnelles | Critères d'évaluation | Mise en situation professionnelle | Autres modalités d'évaluation | | |
|--|--|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|--|
| | | | Entretien technique | Questionnaire professionnel | Questionnement à partir de production(s) |
| Appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports. | Les couleurs et les teintes correspondent à la demande. L'utilisation de l'outillage est adaptée. L'aspect de la réalisation est d'une qualité esthétique correspondant à un niveau de finition soigné requis pour un travail décoratif. Les matériaux, matériels et déchets sont évacués. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Réaliser en peinture des patines et des effets décoratifs sur divers supports. | Les patines et les effets décoratifs sont correctement réalisés et répondent aux qualités esthétiques et décoratives attendues. Les couleurs et les teintes correspondent à la demande. L'aspect de la réalisation est d'une qualité esthétique correspondant à un niveau de finition soigné requis pour un travail décoratif. La précision du détournage et des réchamps correspond à un niveau de finition soigné requis pour un travail décoratif. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Appliquer des peintures en basse et haute pression et poser des revêtements délicats. | | | | | |
| Appliquer mécaniquement des peintures en basse pression | Les risques liés à l'électricité au niveau BS sont identifiés et pris en compte. La mise en place de balisages efficaces. La protection des ouvrages voisins par rapport à la mise en peinture est respectée (exempts de tâches, éclaboussures, etc.). Le choix du matériel de projection est adapté. La maintenance et les réglages sont respectés. Les travaux de finition répondent au niveau de finition exigé (NF DTU 59.1). Le nettoyage du matériel est conforme. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Appliquer des enduits et des peintures au pistolet haute pression sans air | La dépose des éléments est dans les règles. Le port des EPI est adapté. Les travaux d'apprêts sont adaptés aux supports neufs ou anciens selon la NF DTU 59.1. Le choix du matériel de projection est adapté. La maintenance, les réglages et la sécurité spécifique à la pulvérisation HP sont respectés. Les travaux de finition répondent au niveau du rendu exigé (NF DTU 59.1). Le nettoyage du matériel est conforme. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 8/38 |

| Compétences professionnelles | Critères d'évaluation | Mise en situation professionnelle | Autres modalités d'évaluation | | |
|---|---|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|--|
| | | | Entretien technique | Questionnaire professionnel | Questionnement à partir de production(s) |
| Poser des éléments de décoration et des accessoires spécifiques | L'implantation est conforme au cahier des charges. Le niveau et/ou l'aplomb sont respectés. Les coupes sont conformes. L'adhérence de l'élément est adaptée. Le choix du matériel est adapté. Les travaux de pose d'accessoires répondent au niveau de finition exigé. La propreté du travail fini est recevable. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Réaliser des travaux de pose de revêtements muraux "premium" en intérieur. | Les arasements sont exempts de défauts. Les passages d'angles sont correctement réalisés. L'aplomb est conforme. Le jointement ne fait apparaître ni retrait, ni épaisseur. Les raccords sont ajustés. L'affichage et le marouflage ne présentent ni cloques, ni plis. L'implantation permet un résultat conforme. Le revêtement est propre et exempt de tâches diverses. La réparation permet un résultat conforme. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Réaliser des travaux de préparation et de pose de revêtements de sols "singuliers" en intérieur | Les travaux préparatoires sont correctement réalisés selon la NF DTU 59.4. Les travaux d'apprêts sont adaptés aux supports neufs ou anciens selon la NF DTU 59.4. Les arasements sont exempts de défauts. Les passages d'obstacles sont correctement réalisés. Les passages d'angles sont correctement réalisés. Le jointement ne fait apparaître ni retrait, ni épaisseur. Les raccords sont ajustés. Le marouflage ne présente ni cloques, ni plis. L'implantation permet un résultat conforme. Le revêtement est propre et exempt de tâches diverses. La réparation permet un résultat conforme. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|------|
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 9/38 |

| Compétences professionnelles | Critères d'évaluation | Mise en situation professionnelle | Autres modalités d'évaluation | | |
|--|--|-------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|--|
| | | | Entretien technique | Questionnaire professionnel | Questionnement à partir de production(s) |
| Communiquer et représenter l'entreprise auprès du client. | | | | | |
| Conseiller le client sur des projets de peintures ou revêtements | <p>Les risques liés à l'électricité au niveau BS sont identifiés et pris en compte. La présentation est correcte et convenablement effectuée. L'écoute est attentive. Le repérage des goûts et des penchants esthétiques des clients est effectué. L'analyse des différents paramètres, état des supports et contraintes, est correcte L'expression des arguments techniques et esthétiques est claire. Les conseils répondent à la demande du client.</p> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Communiquer avec les différents acteurs du chantier | <p>L'écoute et les renseignements sont pris en compte pour orienter le client. L'explication proposée est adaptée au projet du client. L'écoute et les renseignements sont pris en compte pour orienter les autres intervenants. La satisfaction et les réclamations du client sont mesurées et analysées. Les réclamations des autres corps de métier sont prises en charge. Les réclamations sont identifiées et traitées.</p> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Rendre compte de l'avancement du chantier de manière orale ou écrite | <p>La description des malfaçons concernant la mise en œuvre des matériaux est définie. La liste des points à contrôler tient compte des spécificités techniques. Les techniques de mise en œuvre du compte rendu sont compréhensibles. Les désordres et les défauts apparents sont constatés lors de l'examen. Le délai pour la réalisation des travaux de réparation est indiqué. La réception de chantier et la levée de réserve sont respectées.</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 10/38 |

| Compétences professionnelles | Critères d'évaluation | Mise en situation professionnelle | Autres modalités d'évaluation | | |
|--|---|-----------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|--|
| | | | Entretien technique | Questionnaire professionnel | Questionnement à partir de production(s) |
| Participer au tutorat des apprentis et des stagiaires | <p>Les règles et procédures en matière de santé, hygiène, sécurité et protection de l'environnement sont respectées.</p> <p>L'accueil de l'apprenti ou du stagiaire est contextualisé.</p> <p>L'ensemble des EPI est présenté à l'apprenti ou au stagiaire.</p> <p>Les acquis professionnels de l'apprenti ou du stagiaire sont vérifiés.</p> <p>L'adaptation et la compréhension de leur rapport au travail et leur mode de fonctionnement sont pris en compte</p> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Obligations réglementaires le cas échéant : Sans objet | | | | | |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 11/38 |

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

| Compétences transversales | Compétences professionnelles concernées |
|--|--|
| Gérer des situations interpersonnelles | Communiquer avec les différents acteurs du chantier Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et, monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants. |
| Faire preuve d'amélioration, d'innovation et de créativité | Poser des éléments de décoration et des accessoires spécifiques Réaliser des travaux de pose de revêtements muraux "prémium" en intérieur. |
| Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences | Conseiller le client sur des projets de peintures ou revêtements Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et, monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants. |

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre PART

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 30 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury intervient à l'issue de la mise en situation professionnelle et du questionnaire. Il corrige le questionnaire professionnel, évalue la mise en situations professionnelles en dehors de toute présence.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Un surveillant est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel ; il est compétent pour intervenir en matière de sécurité (Sauveteur Secouriste du Travail) afférente aux travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 12/38 |

REFERENTIEL D'EVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Peintre applicateur de revêtements techniques

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 13/38 |

CCP

Réaliser des travaux de peinture haut de gamme à l'intérieur de bâtiments.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|---|---|-------------|--|
| Mise en situation professionnelle | Réaliser en peinture des patines et des effets décoratifs sur divers supports. Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des menuiseries neuves ou à rénover. | 07 h 10 min | Le candidat réalise la mise en situation professionnelle à partir de documents qui lui sont remis au début de l'épreuve, elle comprend : <ul style="list-style-type: none"> • L'application d'une peinture sur des menuiseries préalablement préparées en qualité de finition A. • La réalisation d'une patine ou d'un effet décoratif en peinture |
| Autres modalités d'évaluation le cas échéant : | | | |
| ▪ Entretien technique | Sans objet | | Sans objet |
| ▪ Questionnaire professionnel | Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des plafonds et des murs neufs ou à rénover. Appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports. Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et, monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants. | 00 h 40 min | Questionnaire sous forme de Q.C.M. |
| ▪ Questionnement à partir de production(s) | Sans objet | | Sans objet |
| Durée totale de l'épreuve pour le candidat : | | 07 h 50 min | |

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultané en présence d'un surveillant.
Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité.

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 15/38 |

Tous les candidats passent le questionnaire écrit en simultané en présence d'un surveillant.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 16/38 |

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des travaux de peinture haut de gamme à l'intérieur de bâtiments.

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury intervient à l'issue de la mise en situation professionnelle et du questionnaire Il corrige le questionnaire professionnel, évalue la mise en situation professionnelle en dehors de toute présence.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel; il est compétent pour intervenir en matière de sécurité afférente aux travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 17/38 |

CCP

Appliquer des peintures en basse et haute pression et poser des revêtements délicats.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|---|--|-------------|---|
| Mise en situation professionnelle | Réaliser des travaux de préparation et de pose de revêtements de sols "singuliers" en intérieur Poser des éléments de décoration et des accessoires spécifiques Réaliser des travaux de pose de revêtements muraux "premium" en intérieur. | 09 h 20 min | Le candidat réalise la mise en situation professionnelle à partir de documents qui lui sont remis au début de l'épreuve, elle comprend : <ul style="list-style-type: none"> ● La pose d'éléments de décoration et d'accessoires spécifiques au plafond, aux murs ou au sol. ● La pose de revêtements muraux haut de gamme à raccord droit ou sauté avec passage d'obstacle. ● La réalisation de réparation de malfaçon de revêtements muraux et de sols collés ● La pose collée en lé d'un revêtement de sol en textile, ou en PVC ou la pose collée d'un revêtement en lame LVT. |
| Autres modalités d'évaluation le cas échéant : | | | |
| ▪ Entretien technique | Sans objet | 00 h 00 min | Sans objet |
| ▪ Questionnaire professionnel | Appliquer mécaniquement des peintures en basse pression Appliquer des enduits et des peintures au pistolet haute pression sans air Réaliser des travaux de préparation et de pose de revêtements de sols "singuliers" en intérieur | 00 h 20 min | Questionnaire sous forme de Q.C.M. |
| ▪ Questionnement à partir de production(s) | Sans objet | 00 h 00 min | Sans objet |
| Durée totale de l'épreuve pour le candidat : | | 09 h 40 min | |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 19/38 |

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultanée en présence d'un surveillant.
Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon), et ses chaussures de sécurité.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Sans objet

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Tous les candidats passent le questionnaire écrit en simultanée en présence d'un surveillant.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 20/38 |

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Appliquer des peintures en basse et haute pression et poser des revêtements délicats.

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury intervient à l'issue de la mise en situation professionnelle et du questionnaire Il corrige le questionnaire professionnel, évalue la mise en situation professionnelle en dehors de toute présence. Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel; il est compétent pour intervenir en matière de sécurité (Sauveteur Secouriste du Travail) afférente aux travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 21/38 |

CCP

Communiquer et représenter l'entreprise auprès du client.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

| Modalités | Compétences évaluées | Durée | Détail de l'organisation de l'épreuve |
|---|--|-------------|---|
| Mise en situation professionnelle | Rendre compte de l'avancement du chantier de manière orale ou écrite | 01 h 30 min | Le candidat réalise la mise en situation professionnelle à partir de documents qui lui sont remis au début de l'épreuve, elle comprend : <ul style="list-style-type: none">Réalisation d'un compte rendu suite à une étude de cas relative à sa spécialité de contrôle, de vérification et de réception de travaux. |
| Autres modalités d'évaluation le cas échéant : | | | |
| ▪ Entretien technique | Sans objet | 00 h 00 min | Sans objet |
| ▪ Questionnaire professionnel | Communiquer avec les différents acteurs du chantier Conseiller le client sur des projets de peintures ou revêtements Participer au tutorat des apprentis et des stagiaires | 00 h 30 min | Questionnaire sous forme de Q.C.M. |
| ▪ Questionnement à partir de production(s) | Sans objet | 00 h 00 min | Sans objet |
| | Durée totale de l'épreuve pour le candidat : | 02 h 00 min | |

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultané en présence d'un surveillant.
Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon), et ses chaussures de sécurité.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Sans objet

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 23/38 |

Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Tous les candidats passent le questionnaire écrit en simultané en présence d'un surveillant.

Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 24/38 |

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Communiquer et représenter l'entreprise auprès du client.

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury intervient à l'issue de la mise en situation professionnelle et du questionnaire Il corrige le questionnaire professionnel, évalue la mise en situation professionnelle en dehors de toute présence. Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Un surveillant est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel; il est compétent pour intervenir en matière de sécurité (Sauveteur Secouriste du Travail) afférente aux travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 25/38 |

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Peintre applicateur de revêtements techniques

Locaux

| Modalité d'évaluation | Désignation et description des locaux | Observations |
|-----------------------------------|--|--|
| Mise en situation professionnelle | <p>Salle de cours équipée de tables et de chaises</p> <p>Atelier disposant d'autant de postes de travail que de candidats.</p> <p>Les conditions de travail et de sécurité seront identiques à celles habituelles d'un atelier ou d'un chantier.</p> <p>Prévoir une zone de découpe et une zone de stockage des matériaux à proximité des postes de travail, suffisantes pour l'accueil individuel de tous les candidats.</p> <p>Un lieu de préparation des peintures et de nettoyage est intégré à l'espace commun. Ce lieu est équipé de postes de lavage raccordés à un bac de décantation avant le rejet des eaux souillées au réseau public.</p> <p>Partie écrite : Une salle suffisamment éclairée et équipée pour chaque candidat d'un espace bureau.</p> | Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Chaque espace de travail comporte des supports et des équipements généralement présents lors de l'aménagement intérieur de bâtiment. |
| Questionnaire professionnel | Salle équipée de tables et de chaises pour accueillir le surveillant et tous les candidats en simultané. | L'aménagement de la salle devra garantir le respect des règles de confidentialité. Le choix du lieu vise à éviter les nuisances sonores. |
| Entretien final | Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Permettant l'accueil du jury et d'un candidat. | Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges. Le choix du lieu vise à éviter les nuisances sonores. |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 27/38 |

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultanément pendant l'épreuve »

| Désignation | Nombre | Description | Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultanément pendant l'épreuve | Observations |
|---------------------|--------|--|--|---|
| Postes de travail | 1 | Un espace de travail par candidat comprenant : Espace intérieur d'une surface de 9 m ² comportant : <ul style="list-style-type: none">• Des supports horizontaux (plafonds).• Des supports aux sols avec un w.c. et une pièce cylindrique.• Des supports verticaux d'une surface totale de 23,00 m² de murs et de cloisons avec 9 angles rentrants et 1 angle sortant.• Des portes et des Plinthes (0,10 m de hauteur) présentant des arêtes vives• Une fenêtre vitrée.• Une menuiserie bois de type : porte moulurée à panneaux ou lambris mouluré.• Des supports préparés conformément au dossier technique d'évaluation remis aux organisateurs de l'épreuve avant la mise en situation professionnelle. | 1 | Les supports sont préalablement préparés avant la mise en situation professionnelle La hauteur sous plafond sera sensiblement celle d'un logement et ne pourra pas être inférieure à 2,40 m L'installation électrique est en état de fonctionnement. Le sol est en conformité pour la mise en œuvre de revêtements de sol souple. L'éclairage du poste de travail est suffisant pour permettre le bon déroulement des épreuves. |
| Machines | 1 | Fontaine de nettoyage pour brosses et rouleaux | 16 | Sans objet |
| Outils / Outillages | 1 | Malaxeur de peinture | 8 | Sans objet |
| | 1 | Enrouleur avec rallonges électriques | 8 | Sans objet |
| | 1 | Aspirateur industriel | 8 | Sans objet |
| | 1 | Poubelle à déchets | 8 | Sans objet |
| | 1 | Cisaille pour barre de seuil | 8 | Sans objet |
| | 1 | Dérouleur revêtements muraux | 16 | Sans objet |
| | 1 | Pince pour chevilles à expansion (type molly) | 8 | Sans objet |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 28/38 |

| Désignation | Nombre | Description | Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve | Observations |
|--|--------|---|--|--------------|
| | 1 | Visseuse | 8 | Sans objet |
| | 1 | Perceuse | 8 | Sans objet |
| | 1 | Seau, bâches plastiques de protection | 1 | Sans objet |
| | 1 | Table à tapisser | 1 | Sans objet |
| | 1 | Lames croche, droite ,cutter | 16 | Sans objet |
| | 1 | Eponge | 1 | Sans objet |
| | 1 | Outils de coupe : règle, cutter, ciseaux, etc. | 1 | Sans objet |
| Équipements | 1 | Caisse à outils complète de peintre en bâtiment et de solier . | 1 | Sans objet |
| | 1 | Niveau à bulle | 1 | Sans objet |
| | 1 | Lot de brosseries et rouleaux adaptés aux peintures à appliquer | 1 | Sans objet |
| | 1 | Outillage nécessaire pour effectuer diverses patines | 1 | Sans objet |
| | 1 | Produit nettoyant pour outillage | 16 | Sans objet |
| | 1 | Boite à coupe et scie pour moulures | 4 | Sans objet |
| | 1 | Boite à coupe et scie pour corniches | 4 | Sans objet |
| | 1 | Sèche-cheveux | 4 | Sans objet |
| | 1 | Matériel de ménage : balai, seau, serpillère | 1 | Sans objet |
| | 1 | Seau de ragréage | 8 | Sans objet |
| Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective | 1 | Casque de chantier avec jugulaire, gants de protection, lunettes de protection, masque anti poussière, chaussures de sécurité | 1 | Sans objet |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 29/38 |

| Désignation | Nombre | Description | Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve | Observations |
|------------------|---|--|--|--------------|
| Matières d'œuvre | 1 | Enduit de rebouchage environ 25 kg | 16 | Sans objet |
| | 1 | Enduit de lissage environ 25 kg | 16 | Sans objet |
| | 1 | Enduit gras en 2 x 5 kg | 16 | Sans objet |
| | 1 | Chiffons | 1 | Sans objet |
| | 1 | Crayons et feuilles de brouillon | 1 | Sans objet |
| | 1 | Dissoucol | 16 | Sans objet |
| | 1 | Abrasif différents grains | 1 | Sans objet |
| | 1 | Colorants universels | 16 | Sans objet |
| | 1 | Barre de seuil à visser, vis, chevilles. (1 ensemble) | 1 | Sans objet |
| | 1 | Revêtement moquette textile en lé 5 m ² | 1 | Sans objet |
| | 1 | Revêtement PVC en lé 5 m ² | 1 | Sans objet |
| | 1 | Revêtement en lame collée LVT 4 m ² | 1 | Sans objet |
| | 1 | Ragréage 3 sacs de 25 kg | 16 | Sans objet |
| | 1 | Nettoyant et diluant divers | 16 | Sans objet |
| | 1 | Accessoire décoratif : Panneau décoratif type 3D, moulures, baguettes, rosace. | 1 | Sans objet |
| | 1 | Colle pour accessoires 2 x 20 kg | 16 | Sans objet |
| | 1 | Colle néoprène acrylique 2 x 5 kg | 16 | Sans objet |
| | 1 | Colle pour revêtement PVC (en lé ou en lame) 4 kg | 1 | Sans objet |
| | 1 | Colle pour revêtement moquette textile 3 kg | 1 | Sans objet |
| 1 | Chevilles ,pointes et vis pour pose des accessoires fixes (1 boîte de chaque) | 16 | Sans objet | |

| | | | | | | |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 30/38 |

| Désignation | Nombre | Description | Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve | Observations |
|----------------|--------|--|--|--------------|
| | 1 | Accessoires de vie pratique pour (personne à mobilité réduite), y compris accessoires adaptées | 1 | Sans objet |
| | 1 | Accessoires de vie pratique de protection individuelle et collective, y compris accessoires adaptées | 1 | Sans objet |
| | 1 | Colle pour papier peint (1 paquet) | 1 | Sans objet |
| | 1 | Papier peint a raccord sauté (2 rouleaux) | 1 | Sans objet |
| | 1 | Revêtement premium a raccord droit ou sauté (1 rouleau) | 1 | Sans objet |
| | 1 | Papier peint a raccord droit (1 rouleau) | 1 | Sans objet |
| | 1 | Adhésifs de masquage | 1 | Sans objet |
| | 1 | Laque acrylique satinée blanche 2 Litres | 1 | Sans objet |
| | 1 | Laque acrylique brillante blanche 2 Litres | 1 | Sans objet |
| | 1 | Lot de peintures acryliques mates, satinées et brillantes de couleurs :primaires, secondaires, noire, blanc et l'ensemble des terres | 16 | Sans objet |
| | 1 | Vernis acrylique mat | 16 | Sans objet |
| | 1 | Vernis acrylique brillant | 16 | Sans objet |
| | 1 | Vernis acrylique satin | 16 | Sans objet |
| Documentations | 1 | Fiches données de sécurité associées aux produits utilisés | 1 | Sans objet |
| | 1 | Notices techniques d'utilisation ou de mise en œuvre des matériaux. | 1 | Sans objet |
| Autres | 1 | Matériel de travail en hauteur (Plateforme Individuelle Roulante Légère PIRL) conforme à la réglementation. | 1 | Sans objet |
| | 1 | Nuancier de teinte | 1 | Sans objet |

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 31/38 |

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Sans objet

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 33/38 |

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

| SIGLE | Type de document | Code titre | Millésime | Date dernier JO | Date de mise à jour | Page |
|-------|------------------|------------|-----------|-----------------|---------------------|-------|
| PART | RE | TP-01403 | 01 | 12/03/2021 | 16/03/2021 | 35/38 |

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

